

# Is the Budget Balance Fragile or Robust?

Quebec Faces Health Funding Challenges

## At a Glance

- The Government of Quebec has had a balanced budget for the last two years. The IdQ looked at whether the balance can be sustained in times of limited economic growth and pressure on the growth of health spending.
- The government has enough financial leeway to increase health spending by 4.2 per cent a year without jeopardizing its balanced budget.
- If the economy slows, a balanced budget could be preserved if the federal government reverted to 6 per cent annual growth in the Canada Health Transfer.

A full French version of this publication follows this English executive summary.

## Executive Summary

**The Government of Quebec is currently is benefiting from a balanced budget. Following years of tight budgets, the province's finances are now in the black. Is the balance sustainable?**

The Institut du Québec (IdQ) has looked at the achievement and maintenance of a balanced budget three times in recent years. Its conclusion was the same in each case: the budget balance remains fragile despite the Quebec government's efforts to control spending.

The IdQ concurs with other observers that in order to maintain a balanced budget over the long term, the government has to keep growth in health spending at 4.2 per cent or less. As a result of demographic pressures, an aging population, the adoption of innovations, and inflation, health spending should grow by 5.2 per cent annually if the range of services currently available is to be maintained. However, that level of spending is not sustainable in the long run. At 4.2 per cent, the government can strike a balance between acceptable growth in health spending and keeping the deficit at zero.

After the March 2016 budget update, the conclusion has not changed: control of health spending and debt repayment will generate surpluses in the medium term. The province's financial situation remains precarious, however, since federal transfers are expected to shrink. Over 19 per cent of the provincial government's revenue comes from federal transfers: equalization, the Canada Health Transfer (CHT), and the Canada Social Transfer (CST).

The federal government has announced its intention to consider placing a limit on the CHT after 2017. The CHT budget envelope will grow by 6 per cent a year until 2017, and will thereafter be limited to a moving three-year average of growth in nominal gross domestic product (GDP), or a minimum of 3 per cent. The limit will have the effect of steadily reducing the federal government's share of health spending beyond 2017.

---

The budget balance is fragile since it remains dependent on sustained growth.

In assessing the strength of the current budget balance, the IdQ analyzed several forward-looking budget scenarios based on Quebec government data and Conference Board forecasts. The reference scenario, based on Ministère des Finances data, points to a surplus in the medium term. The other scenarios establish successive optimum annual growth rates for health spending at 2.9 per cent, 4.2 per cent, and 5.2 per cent, resulting from weak economic growth and a Canada Health Transfer that stays the same beyond 2017.

The IdQ concludes that the budget balance is fragile, since it remains dependent on sustained growth. In the best-case scenario where this is achieved, the budget balance shows resilience thanks to controls on spending in recent years, which have been strong enough to ensure sound management of public finances.

The results of the scenarios analyzed suggest that the Government of Quebec can hold growth in health spending at 4.2 per cent a year. Lastly, with a formula allowing 6 per cent annual growth in the CHT envelope, the Quebec government could overcome the challenges of a weaker economy while continuing to meet its health care obligations.

# Équilibre budgétaire

Fragile ou robuste? Les défis du financement de la santé au Québec



Un partenariat entre

**Président**  
Raymond Bachand

**Directrice**  
Mia Homsy

**Directeur de la recherche**  
Robert Gagné

**Directeur associé**  
Jean-Guy Côté

## **Équilibre budgétaire : fragile ou robuste? Les défis du financement de la santé au Québec**

Marie-Christine Bernard, Jean-Guy Côté, Daniel Fields, Mia Homsy et Sonny Scarfone

### À propos de l'Institut du Québec

Issu d'un partenariat entre le Conference Board du Canada et HEC Montréal, l'Institut du Québec axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère.



Institut du Québec  
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) H3T 2A7  
[institutduquebec.ca](http://institutduquebec.ca)  
[@InstitutduQC](https://www.instagram.com/InstitutduQC)

Un partenariat entre



**HEC MONTRÉAL**

Pour citer le rapport : Marie-Christine Bernard, Jean-Guy Côté, Daniel Fields, Mia Homsy et Sonny Scarfone. *Équilibre budgétaire : fragile ou robuste? Les défis du financement de la santé au Québec*, Montréal, Institut du Québec, 2016.

© Institut du Québec, un partenariat entre Le Conference Board du Canada et HEC Montréal, 2016  
Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028 | \*Constituée en société sous le nom d'AERIC Inc.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle. Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada. Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262. Courriel : [accessibility@conferenceboard.ca](mailto:accessibility@conferenceboard.ca)

MD Le Conference Board du Canada et le logo de la torche sont des marques déposées du Conference Board, Inc. Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et différentes sources de données. Ils présentent donc des risques et des incertitudes inhérents à ce genre de travail et ne doivent pas être perçus comme des sources de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité. Les résultats et les conclusions présentés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les vues des évaluateurs externes, des conseillers ou des investisseurs. Toute erreur ou omission de faits ou d'interprétation, le cas échéant, relève entièrement de la responsabilité du Conference Board du Canada.

# TABLE DES MATIÈRES

i	<b>RÉSUMÉ</b>
	<b>Chapitre 1</b>
1	Introduction
3	Des déficits à l'équilibre budgétaire retrouvé
10	Et maintenant?
	<b>Chapitre 2</b>
12	Une croissance économique limitée
13	Soubresauts d'une économie mondiale turbulente
15	Les États-Unis : faire affaire avec un partenaire commercial bien portant
16	Une économie canadienne affaiblie
18	Le Québec : un taux de croissance inférieur à sa moyenne à long terme
	<b>Chapitre 3</b>
22	La situation budgétaire du Québec : scénario de référence
23	Hausse modérée des revenus
24	Dépenses sous contrôle
26	Un surplus modeste, selon les estimations de l'IdQ
	<b>Chapitre 4</b>
29	Les transferts fédéraux
31	Débat récurrent sur le Transfert canadien en matière de santé
	<b>Chapitre 5</b>
36	Robustesse de l'équilibre
37	Croissance des dépenses de santé et marge de manœuvre gouvernementale
40	Scénario de faible croissance économique
41	Scénario du maintien de la croissance du Transfert canadien en matière de santé à 6 %
42	Conclusion
	<b>Annexe A</b>
44	Bibliographie
	<b>Annexe B</b>
45	Méthodologie
45	Données
45	Prévisions en matière de revenus
45	Prévisions en matière de dépenses
46	Dette
46	Revenus destinés au Fonds des générations
46	Solde budgétaire
47	Hypothèses relatives aux divers scénarios
	<b>Annexe C</b>
49	Résultats détaillés
	<b>Annexe D</b>
59	Comparaison des scénarios sur cinq ans

## RÉSUMÉ

# Équilibre budgétaire : fragile ou robuste? Les défis du financement de la santé au Québec

### Aperçu

- Le gouvernement du Québec a atteint l'équilibre budgétaire depuis deux ans. L'Institut du Québec se penche sur la pérennité de celui-ci dans un contexte de croissance économique limitée et de pression sur la croissance des dépenses en santé.
- Selon les prévisions de l'IdQ, le gouvernement a une marge financière suffisante pour augmenter les dépenses de santé de 4,2 % par année sans que cette croissance mette en péril l'équilibre du budget.
- D'après les résultats des scénarios analysés, le gouvernement du Québec serait en mesure de ramener la croissance des dépenses en santé à un taux de 4,2 %, soit un taux de croissance des dépenses en santé plus soutenable. Enfin, une formule laissant place à une croissance de l'enveloppe du TCS de 6 % par année permettrait au gouvernement québécois de surmonter les défis d'une économie moins performante tout en s'assurant de respecter ses obligations en matière de santé.

## **Le gouvernement du Québec est aujourd'hui dans une phase d'équilibre budgétaire. À la suite de plusieurs années de restrictions budgétaires, les finances de la province sont maintenant au vert. Mais cet équilibre est-il soutenable?**

L'Institut du Québec (IdQ) s'est penché à trois reprises dans les dernières années sur l'atteinte et le maintien de l'équilibre budgétaire. Dans tous les cas, le constat fut le même : l'équilibre budgétaire demeure fragile malgré les efforts de contrôle des dépenses mis en œuvre par le gouvernement du Québec à cause de la croissance économique anticipée au cours des prochaines années.

Parallèlement, le gouvernement doit garder la croissance des dépenses en santé à 4,2 % par année. Rappelons qu'en raison des pressions démographiques, du vieillissement de la population, de l'intégration de l'innovation et de l'inflation, les dépenses de santé devraient croître de 5,2 % par année si l'on conserve les types de services actuellement offerts à la population. Ce niveau de dépenses n'est cependant pas viable à long terme. À 4,2 %, le gouvernement trouve un point d'équilibre entre une croissance acceptable en santé et l'atteinte du déficit zéro.

Avec la mise à jour budgétaire de mars 2016, les constats demeurent les mêmes : le contrôle des dépenses permet de dégager des surplus à moyen terme. Toutefois, la situation financière du Québec demeure sensible à la variation des transferts fédéraux, appelés à diminuer. Plus de 19 % des revenus de l'État québécois proviennent des transferts fédéraux (péréquation, Transfert canadien en matière de santé [TCS] et Transfert canadien en matière de programmes sociaux [TCPS]).

Le gouvernement fédéral a en effet annoncé son intention d'aborder la question du plafonnement du TCS après 2017. Rappelons que l'enveloppe budgétaire consacrée au TCS croîtra de 6 % par année jusqu'en 2017, puis sera plafonnée à une moyenne mobile de trois ans de la croissance du produit intérieur brut (PIB) nominal (ou



---

L'IdQ arrive à la conclusion que l'équilibre budgétaire est soutenable.

3 % minimalement). Ce plafonnement fera en sorte que la part du gouvernement fédéral dans les dépenses de santé diminuera progressivement après 2017.

Afin d'évaluer la robustesse de l'équilibre budgétaire actuel, l'IdQ a analysé plusieurs scénarios de prévisions budgétaires fondés sur les données du gouvernement du Québec et les prévisions du Conference Board du Canada. Dans le scénario basé sur les projections du ministère des Finances du Québec (scénario de référence), l'équilibre est maintenu à moyen terme. Les autres scénarios déterminent tour à tour le taux de croissance optimal des dépenses de santé (à 2,9 %, à 4,2 % ou à 5,2 % par année), l'effet d'une croissance économique anémique, ainsi que les conséquences d'un TCS dont la formule resterait inchangée après 2017.

L'IdQ arrive à la conclusion que l'équilibre budgétaire est soutenable tout en ramenant la hausse des dépenses en santé à 4,2% par année. Toutefois, il demeure tributaire d'une croissance économique soutenue. Dans le cas optimal où celle-ci est au rendez-vous, l'équilibre budgétaire fait preuve de résilience grâce au contrôle des dépenses des dernières années, qui s'est avéré suffisant pour assurer la saine gestion des finances publiques.

D'après les résultats des scénarios analysés, selon les hypothèses de l'IdQ, le gouvernement du Québec serait en mesure de ramener la croissance des dépenses en santé à un taux de 4,2 %, soit un taux de croissance des dépenses en santé plus réaliste. Enfin, une formule laissant place à une croissance de l'enveloppe du TCS de 6 % par année permettrait au gouvernement québécois de surmonter les défis d'une économie moins performante tout en s'assurant de respecter ses obligations en matière de santé.

## CHAPITRE 1

# Introduction

### Résumé du chapitre

- Le Québec est l'une des deux provinces canadiennes à avoir atteint l'équilibre budgétaire cette année.
- Depuis 2014, l'Institut du Québec (IdQ) préconise une croissance des dépenses de santé à 4,2 % par année afin d'assurer le maintien de l'équilibre budgétaire.
- Dans le présent rapport, l'IdQ se propose de tester la solidité de l'équilibre budgétaire jusqu'en 2025-2026.
- La marge de manœuvre du gouvernement du Québec est analysée à travers divers scénarios portant sur le niveau de croissance des dépenses de santé, le Transfert canadien en matière de santé, ou l'essoufflement éventuel de la croissance économique.

**Le 17 mars 2016, le gouvernement du Québec a déposé un deuxième budget équilibré consécutif. Celui de 2015-2016 avait marqué le retour à l'équilibre budgétaire, une première depuis la récession de 2008-2009. Celui de cette année marque la continuité.**

Le Québec est l'une des deux provinces canadiennes à avoir atteint cet objectif cette année. Cet effort ne s'est toutefois pas fait sans heurts : les taux de croissance des dépenses de santé et d'éducation ont été considérablement réduits. Parallèlement, la capacité du gouvernement québécois d'engranger des revenus s'est amenuisée.

Selon les prévisions gouvernementales présentées dans les documents budgétaires, l'équilibre sera maintenu jusqu'en 2020. La progression des revenus obligatoires à verser au Fonds des générations permettra de réduire sensiblement le ratio de la dette par rapport au PIB. La marge de manœuvre dégagée tient déjà compte d'une croissance des dépenses plus importante que celle des deux dernières années.

Cependant, la croissance économique limitée fera en sorte que la croissance des recettes gouvernementales demeurera sous la barre des 4 % par année. Selon le Conference Board du Canada, la croissance économique du Québec n'atteindra à long terme que 1,6 % à l'horizon 2025. Cette croissance ne prend pas en compte un ralentissement économique qui rendrait l'équilibre actuel fragile. Rappelons que le gouvernement ne dispose que d'une mince marge de manœuvre pour réinvestir dans l'économie, dû entre autres à son haut ratio dette/PIB.

L'équilibre budgétaire actuel et prévisible à l'horizon suppose d'ailleurs que plusieurs variables économiques continuent d'évoluer dans le sens souhaité : un développement économique soutenu, une croissance de l'emploi et de la productivité, un environnement économique international

---

Actuellement, moins de 25 % des dépenses de santé du gouvernement du Québec sont soutenues par le Transfert canadien en matière de santé.

stable, et une population en constante augmentation, entre autres. La pérennité de l'équilibre budgétaire dépendra également du maintien ou de l'amélioration des ententes conclues entre le Québec et le Canada concernant les transferts fédéraux.

Actuellement, moins de 25 % des dépenses de santé du gouvernement du Québec sont soutenues par le Transfert canadien en matière de santé (TCS).

Rappelons que le poids de la dette provinciale par rapport au PIB demeure très élevé et que la fiscalité de la province est parmi les moins avantageuses d'Amérique du Nord. Toute augmentation de la marge de manœuvre budgétaire serait donc bienvenue.

## Des déficits à l'équilibre budgétaire retrouvé

L'intérêt de l'Institut du Québec (IdQ) à l'égard de l'équilibre budgétaire provincial ne s'est jamais démenti. Au cours des dernières années, l'IdQ s'est penché à trois reprises sur cette question; les trois rapports qui ont alors été produits n'envisageaient aucun changement aux transferts fédéraux.

### Vers l'équilibre budgétaire (2014)

En 2014, lors de la publication de l'étude intitulée *Choc démographique et finances publiques : pour un contrat social durable*, le Québec enregistrait un déficit de 3 G\$. Pour favoriser l'atteinte de l'équilibre budgétaire, l'IdQ prenait acte de la réduction de certaines dépenses de programmes, puisqu'on estimait que le Québec offrait 11 G\$ de plus en services que la moyenne canadienne.

Un « couvercle » ou un « cran d'arrêt » sur les nouvelles dépenses devait être mis en place pour éviter qu'à la suite d'un retour à l'équilibre budgétaire, le niveau des dépenses retourne éventuellement à des niveaux insoutenables – pour des raisons politiques ou non. Le nerf

---

Le nerf de la guerre devait être le contrôle des dépenses de santé, en hausse à cause du vieillissement de la population.

de la guerre devait être le contrôle des dépenses de santé. Rappelons que le vieillissement de la population a un effet structurel important sur l'augmentation des dépenses de santé, les personnes âgées de plus de 65 ans – dont le nombre est en forte croissance – exigeant plus de soins que les autres, notamment.

---

## 4,2 % ou 5,2 % de croissance des dépenses en santé?

Depuis 2014, l'IdQ considère que le taux de croissance des dépenses de santé de 4,2 % est optimal pour soutenir la croissance naturelle des dépenses de santé et maintenir l'équilibre budgétaire à long terme. Comment ce taux de croissance a-t-il été déterminé?

Dans un rapport datant de 2014, le Conference Board du Canada soulignait que les dépenses de santé avaient augmenté de 6,1 % au cours des 13 années précédentes au Canada<sup>1</sup>. En tenant compte de l'inflation et de la croissance démographique, cette croissance était de 2,6 % (par habitant, en termes réels). Selon les auteurs, une croissance annuelle de 5,2 % des dépenses en santé constituait le niveau minimal pour maintenir le statu quo au Québec, c'est-à-dire pour maintenir et garder à jour l'offre de services en soins de santé de 2014 à 2035.

Le tableau suivant répertorie les facteurs justifiant ce taux de croissance minimal de 5,2 % des dépenses en santé pour maintenir le statu quo.

Ce taux de croissance est attribuable aux pressions sur le système, si le système de santé reste tel quel. Parallèlement à cette pression sur la croissance des dépenses, l'objectif de maintenir l'équilibre budgétaire demeure valable. Il existe ainsi un point d'équilibre entre ces deux objectifs. Si la croissance des dépenses demeure inférieure à ce seuil, la pression sur le système fera en sorte qu'il y aura pénurie de services, dans le cas où le panier de services demeurerait le même. Si celle-ci dépasse ce seuil, l'équilibre budgétaire sera en péril ou les autres programmes de dépenses du gouvernement seront pénalisés.

1 Kip Beckman, Daniel Fields et Matthew Stewart, *Un parcours difficile à négocier : Les perspectives économiques et budgétaires du Canada*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2014.

Tableau 1

**Ventilation de la croissance des dépenses de soins de santé de 2014 à 2035**

Changements technologiques	1,0 %
Démographie	
Croissance de la population : dépenses associées à l'augmentation de la population	0,7 %
Vieillessement : croissance des dépenses engendrées par le vieillissement moyen de la population	1,1 %
Inflation : taux applicable aux dépenses de soins de santé, tendance des 20 dernières années	2,4 %
<b>Total</b>	<b>5,2 %</b>

Source : Le Conference Board du Canada.

Pour maintenir l'équilibre budgétaire, ce taux de croissance doit donc se situer à 4,2 %, selon l'IdQ. Cette différence de 1 point de pourcentage rend nécessaire une réforme du réseau de la santé visant à absorber l'écart entre les taux de croissance de dépenses. L'inflation et la démographie n'étant pas compressibles, seules l'innovation et l'administration sont des facteurs qui peuvent être modifiés pour atteindre cet objectif sans affecter l'offre de services.

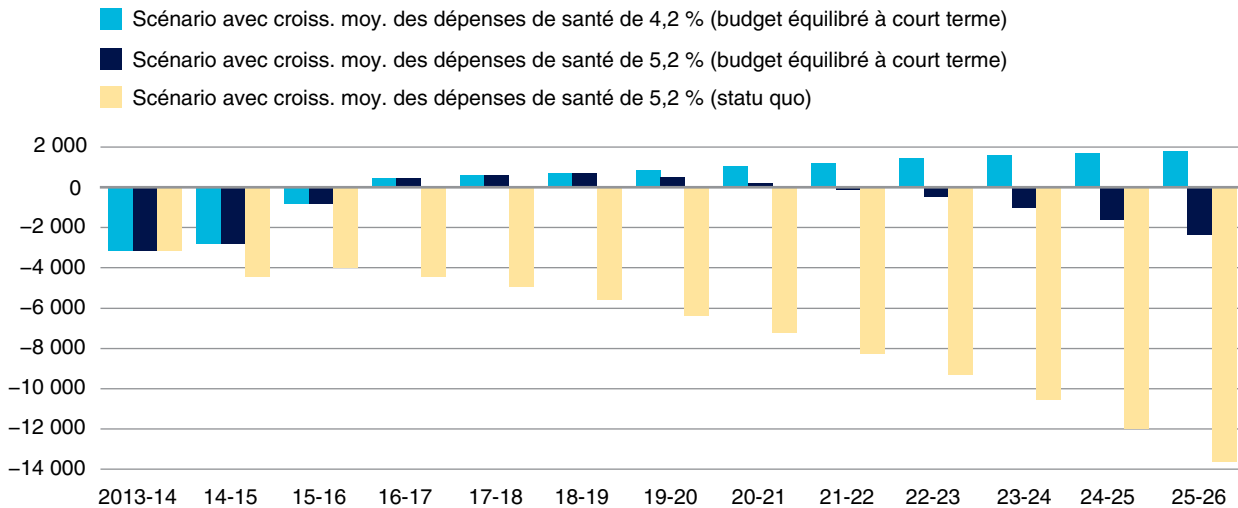
Le graphique 1, qui reprend les données du rapport de 2014, démontre que seule une croissance des dépenses de santé de 4,2 %, combinée à l'atteinte de l'équilibre budgétaire à court terme, permet de restaurer l'équilibre budgétaire à long terme. Évidemment, ces prévisions sont fonction de l'absence de chocs externes<sup>2</sup>.

2 Les prémisses du scénario étaient les suivantes : une croissance du PIB réel de 1,6 % jusqu'en 2035, une croissance des dépenses en éducation de 3,4 % et des dépenses en services sociaux de 2,6 %. La croissance des dépenses de santé diffère selon les hypothèses.

### Graphique 1

#### Surplus ou déficit du gouvernement du Québec selon différents scénarios de dépenses, après les versements au Fonds des générations

(M\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec.

Le rapport rappelait le consensus qui semblait se dégager des études antérieures sur la santé des finances publiques du Québec :

- une croissance économique prévisible ne permettant pas de maintenir un niveau des dépenses publiques semblable à celui qui prévalait durant la première moitié des années 2000;
- une fiscalité québécoise plus lourde qu'ailleurs en Amérique du Nord, conjuguée à une dette publique considérable.

Un second rapport de l'IdQ a également donné au gouvernement du Québec d'autres outils pour prendre des décisions éclairées.

#### Atteinte de l'équilibre budgétaire (2015)

Lors du budget subséquent, le gouvernement du Québec a contrôlé ses dépenses, ce qui a réduit substantiellement le déficit.

---

Le gouvernement du Québec a contrôlé ses dépenses, ce qui a réduit substantiellement le déficit.

En 2015, dans le rapport intitulé *Vers la fin des budgets écrits à l'encre rouge : défis et choix du Québec*, l'IdQ a analysé comment le rétablissement des finances publiques permettrait de dégager, en l'absence de chocs externes, des surplus à moyen terme. On s'est également questionné sur l'utilisation optimale des surplus engrangés pour en assurer la pérennité.

Plusieurs scénarios ont été avancés en ce qui concerne l'utilisation des surplus :

- Allouer 100 % des surplus au remboursement de la dette publique (scénario 1);
- Allouer 50 % des surplus à de nouveaux projets socioéconomiques, le reste servant à rembourser la dette publique (scénario 2);
- Allouer 100 % des surplus à l'allègement du fardeau fiscal des ménages et des entreprises (scénario 3).

Sans prendre position, l'IdQ a mesuré les répercussions de chacun de ces scénarios sur la situation financière du Québec à long terme (voir graphique 2)<sup>3</sup>. Un remboursement agressif de la dette publique dégagerait les meilleurs surplus à long terme, mais il se ferait au détriment de l'ajout de nouvelles dépenses et d'allègements fiscaux.

Les surplus demeurent marginaux et sujets à une conjoncture économique favorable. Ils ne sont également dégagés que si la croissance annuelle des dépenses de santé est limitée à 4,2 % (point d'équilibre entre la croissance des dépenses en santé et le maintien de l'équilibre budgétaire), ce qui demeure optimiste comparativement aux prévisions du Conference Board du Canada et de plusieurs autres organismes. On présume aussi une croissance économique positive à long terme.

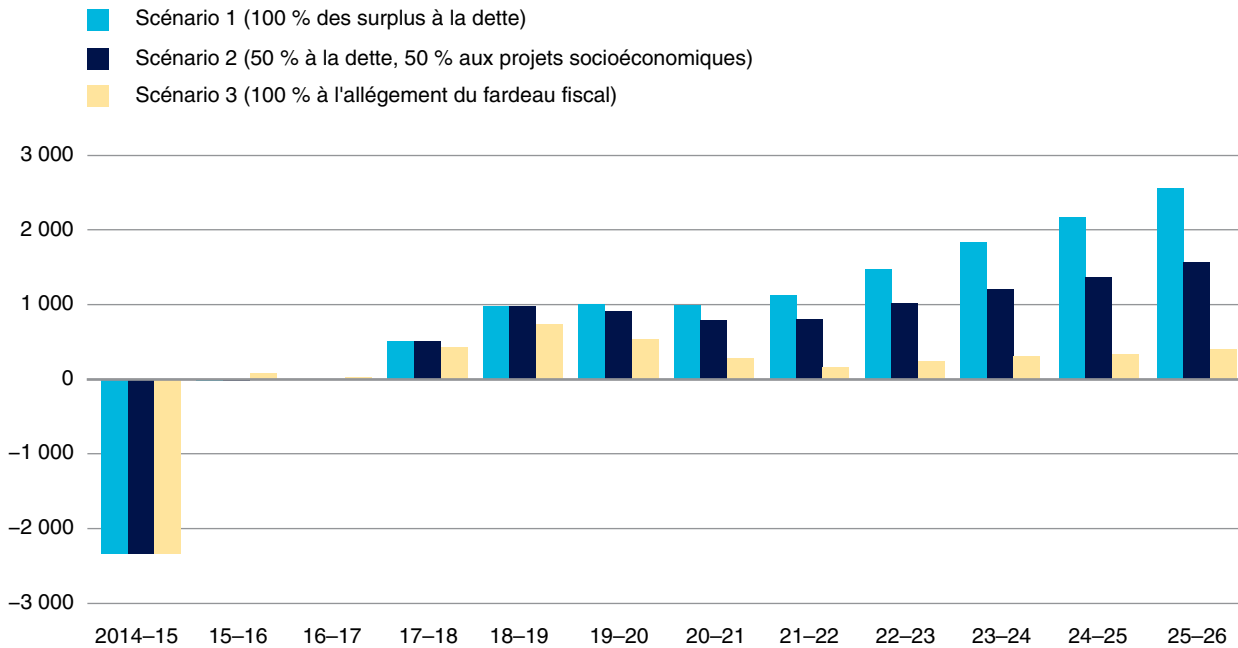
3 Les prémisses du scénario étaient les suivantes : une croissance du PIB réel variant de 1,4 % à 2,4 % jusqu'en 2035, une croissance des dépenses consacrées à l'éducation et aux services sociaux permettant de maintenir leur part dans le portefeuille des dépenses de façon constante, et une croissance des dépenses de santé à 4,2 %.



## Graphique 2

### Surplus ou déficits du gouvernement du Québec selon différents scénarios de répartition des surplus

(M\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec.

### Débat sur le concept de l'austérité (2015)

Le débat sur la nécessité de maintenir la rigueur budgétaire a incité l'IdQ à produire, en juin 2015, une analyse des investissements du gouvernement du Québec dans l'économie. Cette analyse s'est avérée nécessaire considérant les signes apparents de morosité économique, selon certains, et la présence d'un débat sur la vitesse à laquelle le gouvernement devait rééquilibrer le budget du Québec.

Dans le rapport intitulé *Croissance économique et austérité, l'heure juste sur la situation du Québec*, l'IdQ démontrait que la situation budgétaire du gouvernement du Québec devait être évaluée sur l'ensemble du cycle économique.

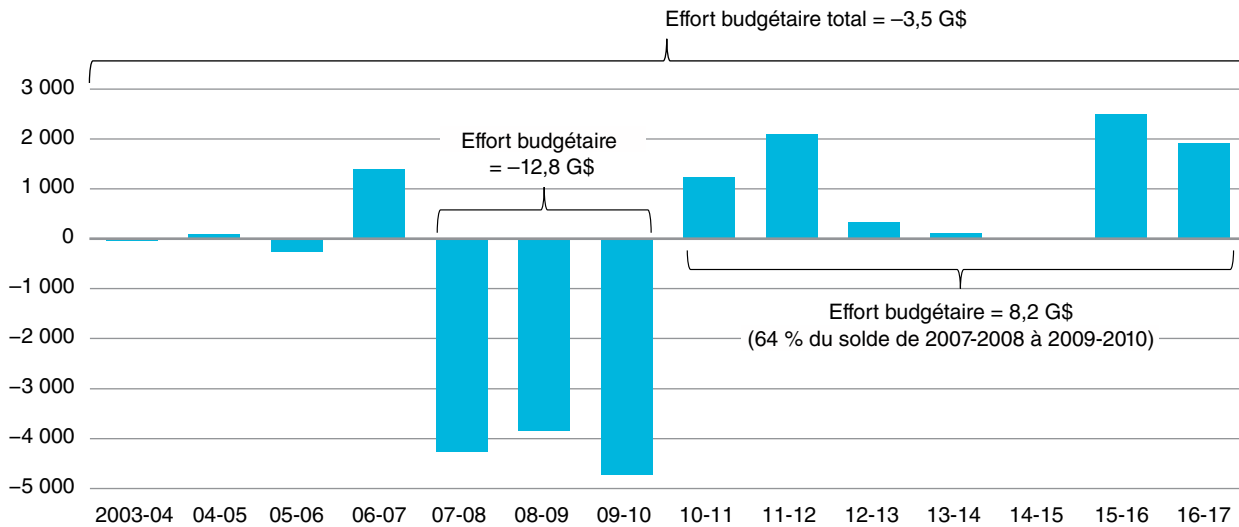
Ainsi, il n'était pas justifié de réinvestir massivement dans l'économie pour stimuler la croissance, puisque le gouvernement du Québec l'avait amplement fait depuis 2003. Essentiellement, l'économie ne démontrait pas à l'époque de signes manifestes de ralentissement justifiant un recours aux déficits pour stimuler celle-ci. De plus, étant près de son potentiel à long terme, le Québec ne semblait pas en mesure de transformer un stimulus économique en croissance économique durable.

Le graphique 3 montre le solde budgétaire des investissements affectés à la stimulation de l'économie de 2003 à 2017. Ainsi, lorsqu'on additionne l'ensemble des soldes budgétaires de cette période, les investissements réalisés par le gouvernement se sont élevés à 3,5 G\$ de 2003 à 2017.

Graphique 3

**Effort budgétaire du gouvernement (positif = redressement budgétaire/austérité; négatif = augmentation du déficit/stimulation budgétaire)**

(variation du solde structurel, en M\$ de 2007)



Note : Comme le solde structurel est évalué sur une base résiduelle, on soustrait les transferts fédéraux, qui sont initialement intégrés dans le surplus ou le déficit présenté par le gouvernement. On soustrait aussi les immobilisations nettes, qui elles, ne figurent pas au surplus ou au déficit, mais représentent une stimulation économique importante.

Sources : Données du Conference Board du Canada, de Statistique Canada et du ministère des Finances du Québec; calculs de l'Institut du Québec.

---

Il est primordial d'évaluer la robustesse à long terme de l'équilibre budgétaire et de vérifier si le financement en santé est suffisant.

## Et maintenant?

Malgré le ralentissement économique observé à l'échelle nationale à la fin de 2015, en dépit d'une création d'emploi décevante au Québec, l'équilibre budgétaire a été atteint. Plus encore, il est probable que l'équilibre budgétaire soit maintenu au cours des prochaines années. Des surplus éventuels susciteront sans doute la convoitise des diverses parties prenantes qui y verront la possibilité de réduire le fardeau fiscal des citoyens ou des entreprises, ou encore une occasion d'élargir le filet social du Québec.

Depuis deux ans, le gouvernement du Québec a investi des montants qui représentent une croissance annuelle moyenne de 2,9 % des dépenses de santé. Québec prévoit en outre maintenir ce taux de croissance en deçà de 4,2 % au cours des deux prochaines années. En vertu de ces taux, le gouvernement maintiendra une pression sur le réseau de la santé, ce qui implique des changements structurels importants ou un report d'investissements pourtant jugés nécessaires, si l'on souhaite que la qualité des services offerts demeure constante.

De plus, la formule du Transfert canadien en matière de santé (TCS) sera modifiée dès 2017. Cette enveloppe globale augmente actuellement à un taux de 6 % par année. En 2017, son augmentation suivra une moyenne mobile de trois ans du taux de croissance du PIB nominal (ou un plancher de 3 %, le taux le plus élevé des deux).

Ainsi, selon l'IdQ, il est primordial d'évaluer la robustesse à long terme de l'équilibre budgétaire et de vérifier à quel point le financement des programmes essentiels de l'État est suffisant pour répondre aux besoins. Lors de l'élection fédérale de 2015, le Parti libéral du Canada a promis de réinvestir un montant substantiel dans les transferts fédéraux en santé. Il est donc envisageable que ces transferts soient augmentés dans le futur malgré les déficits budgétaires prévus à Ottawa au cours des cinq prochaines années.

Dans le présent rapport, l'IdQ se propose de tester la solidité de l'équilibre budgétaire jusqu'en 2025-2026. La marge de manœuvre du gouvernement du Québec y est donc analysée à travers divers scénarios portant sur le TCS, le niveau de croissance des dépenses de santé ou l'essoufflement de la croissance économique.

Divisé en cinq parties, le rapport présente tout d'abord un survol des conclusions des précédents rapports de l'IdQ sur le même sujet. La deuxième partie porte sur l'état de l'économie mondiale et celle du Québec, de même que sur les dernières prévisions économiques du Conference Board du Canada pour la province. La troisième partie présente le scénario prévisible en matière budgétaire au Québec, sur la base des données économiques passées et des prévisions futures (scénario de référence). La quatrième partie traite de l'importance des transferts fédéraux dans le budget du Québec. La dernière partie présente trois différents scénarios simulés à partir d'hypothèses variées relatives aux transferts fédéraux en santé, à la croissance économique ou à celle des dépenses de santé.

## CHAPITRE 2

# Une croissance économique limitée

### Résumé du chapitre

- Sans surprise, l'économie canadienne a connu un important ralentissement en 2015, affichant une croissance d'à peine 1,2 %.
- Le taux de croissance du PIB réel à long terme du Québec est d'environ 1,6 %, selon le Conference Board du Canada.
- Les prévisions actuelles font état d'une reprise plus graduelle que les taux de croissance observés au cours de la dernière décennie.
- Le Conference Board du Canada ne prévoit pas de hausses nominales des investissements dans le matériel et l'outillage d'ici 2020, ce qui est inquiétant.

---

L'économie mondiale est présentement dans une zone de turbulences.

## Soubresauts d'une économie mondiale turbulente

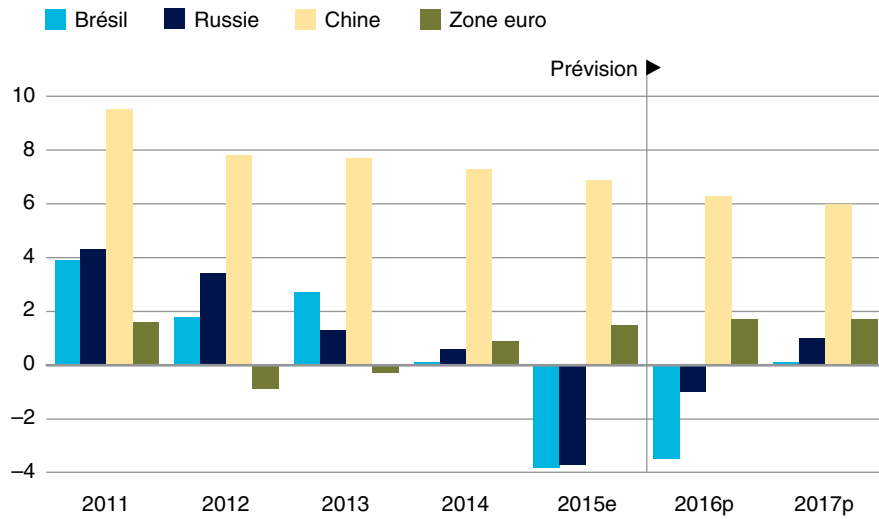
**Des marchés boursiers volatils, des indicateurs économiques au rouge dans les marchés émergents, ou des taux de croissance continuellement révisés à la baisse – l'économie mondiale est présentement dans une zone de turbulences. Il est impossible de prévoir si ces turbulences se transformeront en tempête ou si la croissance sera de nouveau à l'ordre du jour. Les experts s'entendent pour dire que les taux de croissance appréciables de la première décennie du 21<sup>e</sup> siècle sont chose du passé.**

Les soubresauts économiques internationaux des 18 derniers mois s'expliquent principalement par un réajustement de l'économie mondiale, récemment tirée par les pays émergents. Les difficultés au Brésil, en Russie et en Afrique du Sud, combinées à un taux de croissance économique plus lent en Chine (tout de même supérieur à 6 %), font en sorte que le BRICS<sup>1</sup> n'est plus le moteur de la croissance qu'il était dans la dernière décennie. Si la zone euro a finalement renoué avec une croissance acceptable estimée à 1,5 % en 2015, celle-ci suit des taux de décroissance de -0,9 % et -0,3 % en 2012 et 2013, puis une progression de seulement +0,9 % en 2014.

Le graphique 4 présente les tendances de fond quant à la croissance économique de ces diverses régions.

1 Le terme BRICS fait référence au Brésil, à la Russie, à l'Inde, à la Chine et à l'Afrique du Sud. Ce groupe de pays, qui représente plus de 40 % de la population mondiale, se distinguait il y a quelques années par d'importants taux de croissance économique.

**Graphique 4**  
**Croissance annuelle du PIB réel**  
(%)



e = estimation  
p = prévision  
Sources : Fonds monétaire international; Banque mondiale.

Selon les estimations du Fonds monétaire international, la croissance économique mondiale en 2016 se situera entre 3,1 % et 3,5 %. Ces taux sont faibles, comparativement aux années de forte croissance connues au début des années 2000.

Le Québec est une économie tournée vers l'extérieur qui exporte plus de 45 % de son PIB<sup>2</sup>. Une baisse de la croissance internationale a des conséquences sur les revenus perçus par l'État. Bien que la récession de 2008 ait relativement épargné le Québec, il n'est pas impossible que de nouvelles turbulences économiques réduisent les recettes gouvernementales et forcent le gouvernement à réinvestir dans l'économie.

2 Le Québec exporte 19 % de ses biens et services vers les autres provinces canadiennes et 28 % vers les pays étrangers.

**Il faudra s'habituer à une baisse générale des recettes canadiennes liées aux prix du pétrole.**

Les ressources naturelles sont un facteur important dans l'assiette fiscale du gouvernement du Québec non seulement par l'intermédiaire des redevances, mais aussi de la péréquation. Les inquiétudes quant à la croissance économique à long terme de la Chine se reflètent particulièrement dans les prix des ressources naturelles, notamment ceux du pétrole, une ressource importante pour le Canada. Si les prix du pétrole et des autres ressources touchées demeurent aussi bas, les revenus de l'État s'en trouveront directement affectés. Cela s'observe ces temps-ci au Venezuela, au Nigéria, en Arabie saoudite ou, plus près de chez nous, en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador. Ces deux provinces affichent des déficits budgétaires dans des proportions inimaginables jusqu'à tout récemment (3,3 % du PIB en Alberta, et 6,2 % à Terre-Neuve-et-Labrador en date d'avril 2016).

La correction des prix du pétrole entamée au deuxième semestre de 2014 s'est estompée au printemps 2015, avant de chuter abruptement en fin d'année, descente qui s'est poursuivie lors des premières semaines de 2016. Malgré un rebond récent, les prix du pétrole demeurent de loin inférieurs à leur niveau de l'été passé. Cette correction s'explique tant par la réévaluation des perspectives de croissance à long terme des pays émergents que par une surabondance de l'offre, accentuée par les développements des gaz de schiste aux États-Unis et la réintroduction du pétrole iranien et irakien sur les marchés internationaux. Il faudra donc s'habituer à une baisse générale des recettes canadiennes liées aux prix du pétrole. La réduction de ces recettes se traduira par une diminution des montants en péréquation destinés à l'ensemble des Canadiens.

## **Les États-Unis : faire affaire avec un partenaire commercial bien portant**

Malgré ces turbulences, l'économie américaine se porte bien – c'est en fait l'économie occidentale qui connaît actuellement le rythme de croissance le plus satisfaisant. En 2015, elle a poursuivi son essor entamé en 2012, atteignant une croissance de 2,4 %. Quelque 2,7 millions d'emplois y ont été créés, soit la deuxième meilleure année à cet égard



---

Les États-Unis sont, de loin, le principal partenaire commercial du Québec.

depuis 1999 – tout juste derrière 2014, lorsque 3 millions d'emplois avaient été créés. Il y a maintenant 4 millions d'emplois de plus aux États-Unis qu'avant la récession de 2008.

Les États-Unis sont, de loin, le principal partenaire commercial du Québec, qui y exporte 71 % de sa production destinée à l'international. Ainsi, la vigueur de l'économie américaine est primordiale dans le maintien et l'augmentation des revenus du gouvernement du Québec. La majorité des analystes prévoient une croissance du PIB réel américain supérieure à 2 % l'an prochain. Selon le Conference Board du Canada, la croissance moyenne de l'économie américaine devrait atteindre 2,7 % durant la période allant de 2016 à 2020<sup>3</sup>.

## Une économie canadienne affaiblie

Sans surprise, l'économie canadienne a connu un important ralentissement en 2015, affichant une croissance d'à peine 1,2 %. Le secteur de l'énergie a pris énormément d'importance au fil des dernières années, particulièrement en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador. Mais ce secteur a subi les contrecoups de la chute du prix des ressources naturelles et du pétrole.

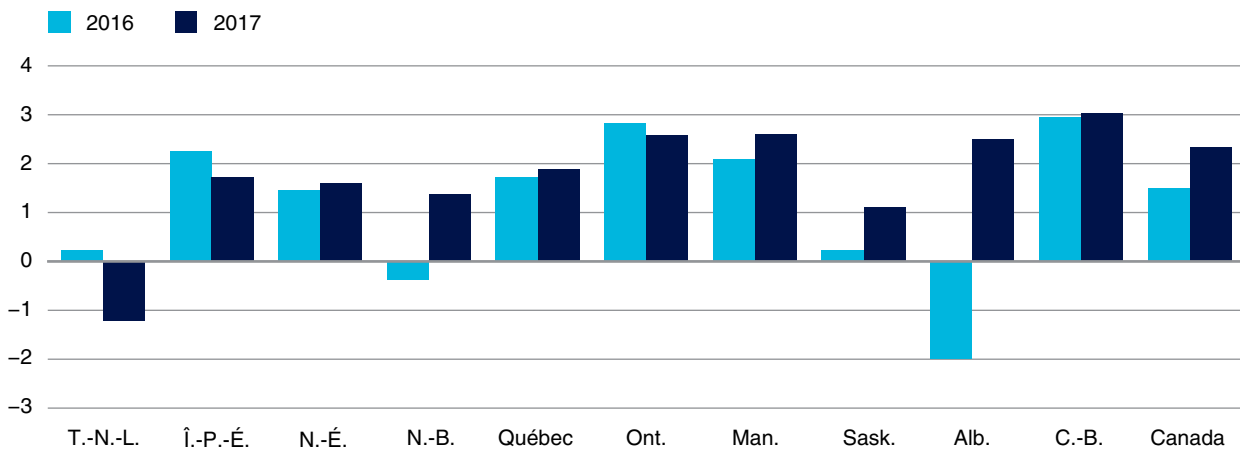
Or, comme aucune province ne prospère en vase clos, plusieurs des économies du centre du Canada se voient affectées à court terme par ces développements. Par exemple, bon nombre d'entreprises du Québec et de l'Ontario sont actives dans des secteurs fournissant du matériel au secteur de l'énergie de l'ouest du pays. L'importante baisse des dépenses en immobilisations a ainsi eu des répercussions jusqu'au Québec.

Après avoir permis au Canada d'être l'économie du G8 ayant le mieux tiré son épingle du jeu lors de la récession de 2008-2009, les provinces à forte composante énergétique continueront de connaître une croissance économique inférieure à la moyenne canadienne en 2016.

3 Kip Beckman, *World Outlook—Global Economic Trends and Forecasts: Winter 2016*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2016.

Si l'on prévoit que l'économie canadienne rebondira pour afficher une croissance plus près de son potentiel à long terme, soit 1,5 %, l'Alberta verra son PIB chuter à nouveau, soit de 2 %. Cela constitue néanmoins une amélioration comparativement à la contraction de 4 % qui avait été anticipée en 2015. Le PIB de la Saskatchewan augmentera de 0,4 % en 2016, puis de 1 % en 2017. L'économie moins diversifiée de Terre-Neuve-et-Labrador ne devrait croître que de 0,2 point de pourcentage par année au cours des deux prochaines années – après avoir chuté de près de 2,2 % en 2015. Le graphique 5 présente les taux de croissance du PIB réel prévus pour chaque province.

**Graphique 5**  
**Croissance prévue du PIB réel par province en 2016-2017**  
 (%)



Source : Le Conference Board du Canada.

Ces estimations de croissance sont fondées sur l'hypothèse que le gouvernement fédéral investira dans les infrastructures pour relancer l'économie canadienne. Elles sont également basées sur une relance des exportations attribuable à la baisse notable de la valeur du dollar canadien.

---

L'année 2015 aura représenté la quatrième année consécutive sous la barre des 1,6 % de croissance pour la province.

## Le Québec : un taux de croissance inférieur à sa moyenne à long terme

Selon le Conference Board du Canada, le taux de croissance du PIB réel à long terme du Québec est d'environ 1,6 %. Ce taux s'explique par la réduction du taux d'emploi due à une diminution de la population en âge de travailler et par une croissance démographique limitée – deux facteurs qui devraient toutefois être compensés par une augmentation appréciable de la productivité.

Pour juger si une année est « bonne » ou « mauvaise » en termes de croissance, il faut vérifier l'écart en points de pourcentage entre son taux de croissance annuel et son taux de croissance à long terme.

La croissance économique du Québec a été décevante en 2015. Plusieurs analystes anticipaient une croissance du PIB réel avoisinant les 2 %, mais elle se serait plutôt établie aux alentours de 1 %, selon l'ensemble des indicateurs disponibles à ce jour. (Ce serait donc une « mauvaise année » puisque la croissance économique se situe sous son potentiel à long terme.) L'année 2015 aura donc représenté la quatrième année consécutive sous la barre des 1,6 % de croissance pour la province. Les taux de croissance passés et prévus pour le Québec sont présentés dans le graphique 6.

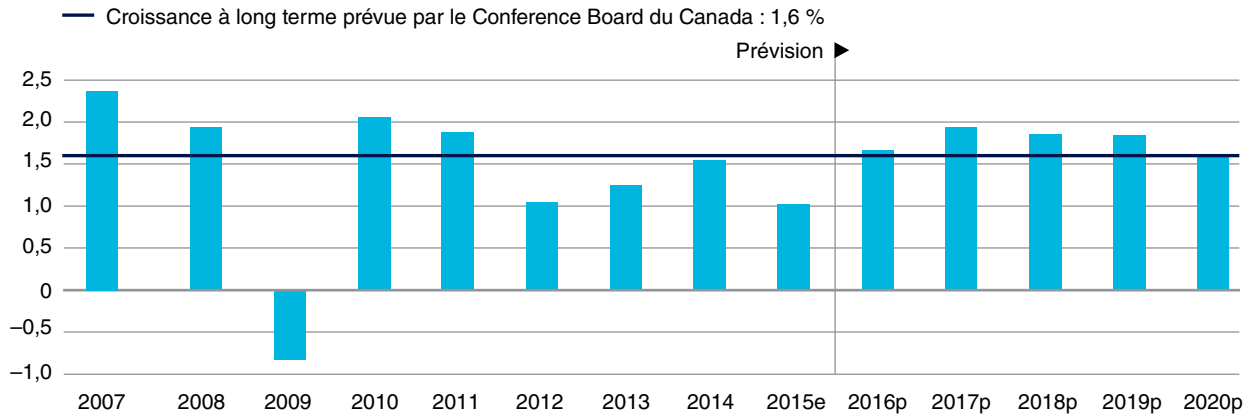
Plusieurs facteurs expliquent cette croissance anémique. Du côté de la consommation<sup>4</sup>, la croissance nominale n'a été que de 0,9 %, ce qui constitue un ralentissement remarquable en raison de la faiblesse des prix de l'essence, à la suite d'une croissance moyenne de 3 % lors des cinq années précédentes. Ce recul s'est effectué dans un contexte où le revenu disponible des ménages a crû de 3,3 %, et où l'emploi a fait des gains satisfaisants de 1 % (dont 2,1 % pour l'emploi à temps plein).

4 Le PIB, principal indicateur de la production économique réalisée dans un pays ou une province, se définit par la valeur totale de la production de richesse effectuée par les divers agents économiques, soit la consommation, l'investissement, les dépenses gouvernementales et la balance commerciale.

## Graphique 6

## Croissance prévue du PIB réel du Québec

(%)



e = estimation

p = prévision

Sources : Statistique Canada, prévisions du Conference Board du Canada.

Trois éléments pourraient expliquer cette anomalie : une plus grande prudence des consommateurs quant à leurs finances personnelles, un plus grand nombre de dossiers d'insolvabilité (en hausse de 6,7 % en 2015) et un transfert éventuellement plus massif des transactions vers le commerce en ligne, plateforme sur laquelle les commerçants québécois sont à la traîne par rapport à leurs concurrents nord-américains<sup>5</sup>.

Avec la hausse du dollar américain, cette migration de la consommation vers l'extérieur du pays devrait se résorber : le Conference Board du Canada prévoit que les ventes au détail progresseront au Québec de 4,2 % en 2016, puis de 4,3 % en 2017.

- 5 L'Institut du Québec (IdQ) s'est penché sur cette défaillance du marché du détail québécois dans son rapport intitulé *Le commerce en ligne au Québec : passer du retard à la croissance*. Dans cette recherche, l'IdQ notait que seulement 14 % des détaillants utilisaient l'Internet comme canal de vente et que les perspectives d'investissement dans les infrastructures électroniques étaient faibles. Cela fait en sorte que les détaillants québécois ne détiennent que 26 % des ventes réalisées au moyen du commerce en ligne dans la province. Par conséquent, une importante proportion du commerce de détail se métamorphose en importations, ce qui affecte négativement la vigueur économique de la province. Selon l'IdQ, les pertes attribuables à ce retard sont évaluées à 550 M\$ et 8 000 emplois à temps plein.

---

Les exportations  
ne s'accroissent  
toujours pas au  
rythme attendu.

Du côté des investissements, les mises en chantier ont connu un repli annuel moyen de 0,5 % au cours des dernières années, alors que le nombre d'heures travaillées dans le domaine diminue depuis deux ans<sup>6</sup>. Les marchés immobiliers des deux plus grandes villes du Québec demeurent favorables aux acheteurs. Les prévisions actuelles font état d'une reprise plus graduelle que les taux de croissance observés au cours de la dernière décennie. Plus inquiétant encore, le Conference Board du Canada ne prévoit pas de hausses nominales des investissements dans le matériel et l'outillage d'ici 2020.

Du côté des dépenses gouvernementales, le fléchissement de leur croissance a certainement eu des répercussions négatives sur la croissance économique. L'IdQ a quantifié l'effet économique de ces compressions dans son rapport intitulé *Croissance économique et austérité : l'heure juste sur la situation du Québec*, évaluant leur impact total à hauteur de 1,3 G\$ à 3,2 G\$ (soit de 0,5 % à 1,0 % du PIB). Comme l'équilibre budgétaire est maintenant rétabli, le contrôle des dépenses gouvernementales du gouvernement provincial ne devrait plus constituer un frein à la croissance du PIB sur une base annuelle.

Les exportations ne s'accroissent toujours pas au rythme attendu. Les capacités insuffisantes des entreprises québécoises, surtout manufacturières, limitent le potentiel de celles qui fonctionnent déjà à plein régime. L'industrie forestière, qui a bénéficié de l'amélioration continue de la construction résidentielle aux États-Unis, est l'une des rares industries à avoir connu une « bonne année » 2015. Bien que le taux de chômage soit passé de 7,5 % à 7,9 % de décembre 2014 à décembre 2015, quelque 50 000 emplois ont été créés, tous à temps plein. Toutefois, la majorité de ces emplois l'ont été dans la fonction publique québécoise – la croissance de l'emploi dans le secteur privé n'ayant été que de 0,3 %, ce qui correspond à environ 9 000 postes.

Le tableau 2 présente les prévisions détaillées datant de mai 2016 concernant divers indicateurs économiques du Québec.

6 [https://www.cq.org/~media/PDF/Recherche/StatistiquesHistoriques/2014/Faits\\_Saillants\\_2014.ashx](https://www.cq.org/~media/PDF/Recherche/StatistiquesHistoriques/2014/Faits_Saillants_2014.ashx), et [https://www.cq.org/~media/PDF/Recherche/Perspectives/Perspectives\\_2015.ashx](https://www.cq.org/~media/PDF/Recherche/Perspectives/Perspectives_2015.ashx).

Tableau 2

**Prévisions liées aux principaux indicateurs macroéconomiques du Québec (croissance annuelle, sauf pour le taux de chômage)**

(%)

	2015-16e	2016-17e	2017-18e	2018-19e
PIB nominal	2,0	3,5	3,6	3,6
PIB réel	1,0	1,7	1,9	1,9
PIB réel (excl. taxes et subventions)	1,2	1,8	1,9	1,9
Déflateur du PIB	0,9	1,8	1,6	1,7
Indice des prix à la consommation	1,1	1,7	2,0	2,0
Salaires des employés	1,3	1,8	2,2	2,5
Revenu primaire des ménages	2,8	3,1	3,3	3,7
Revenu disponible des ménages	3,3	3,5	4,1	3,8
Population en âge de travailler	0,6	0,7	0,7	0,6
Population active	0,9	0,9	0,9	0,8
Emploi	1,0	1,0	1,2	1,1
Taux de chômage	7,6	7,6	7,4	7,1
Ventes au détail	1,0	3,6	3,8	3,4
Mises en chantier	-2,3	-3,5	1,7	-0,4

e = estimation

Source : Le Conference Board du Canada, prévisions datant du 17 mai 2016.

## CHAPITRE 3

# La situation budgétaire du Québec : scénario de référence

### Résumé du chapitre

- Selon les prévisions, les revenus totaux du gouvernement augmenteront en valeur nominale de 3,3 % en 2016-2017.
- L'IdQ estime que les dépenses de santé devraient plutôt croître d'ici deux ans au rythme de 4,2 %.
- De plus, le budget dédié à l'éducation devrait augmenter en moyenne de 3,4% dès l'an prochain.

---

La croissance limitée des taxes à la consommation demeure inquiétante quant aux perspectives financières du gouvernement.

**Sur la base de ces prévisions économiques, quelles sont les nouvelles perspectives budgétaires pour le Québec, en faisant abstraction des chocs économiques externes? Le scénario suivant, dont les principales données méthodologiques sont présentées à l'annexe 2, analyse les perspectives budgétaires futures du gouvernement du Québec.**

### **Hausse modérée des revenus**

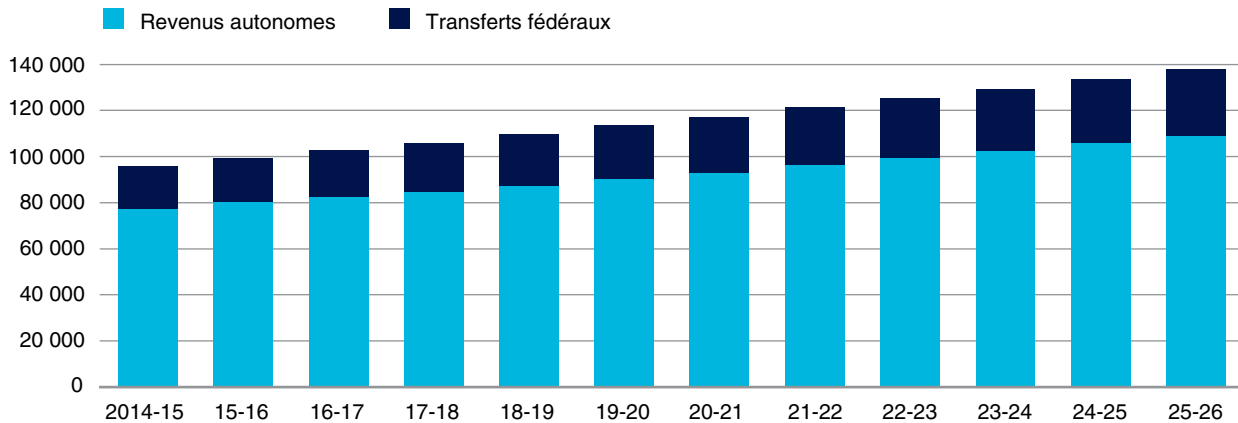
Avec une croissance plus limitée que prévu, la progression des revenus gouvernementaux demeura graduelle et modeste. Selon les prévisions, les revenus totaux augmenteront en valeur nominale de 3,3 % en 2016-2017. Rappelons que ces revenus ont crû de 3,6 % en 2015-2016. L'impôt sur le revenu des particuliers, soutenu par la croissance de l'emploi et les augmentations salariales, est le moteur principal de cette croissance des revenus. La croissance de recettes provenant des sociétés, qui connaîtra une hausse de près de 5,8 %, sera aussi au rendez-vous. Ces deux postes forment les deux principales sources de revenus autonomes du gouvernement, représentant ensemble 44 % de ceux-ci en 2016-2017.

Cette croissance des revenus du gouvernement du Québec surpassera la hausse combinée de l'inflation et de l'expansion démographique au cours des prochaines années. Le graphique 7 présente les différentes catégories de sources de revenus du gouvernement du Québec.

La croissance limitée des taxes à la consommation demeure inquiétante. Cette baisse plombera les perspectives financières du gouvernement; elle est probablement due à la réduction générale de la croissance de la consommation en partie attribuable à l'endettement des ménages et au poids de plus en plus important du commerce en ligne.



**Graphique 7**  
**Sources de revenus du gouvernement du Québec, par type**  
(M\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec.

## Dépenses sous contrôle

Le contrôle des dépenses a été l'un des principaux facteurs ayant permis le retour à l'équilibre budgétaire ces dernières années. Tout indique que Québec limitera la croissance des dépenses dans les années à venir, puisqu'il a mis en place des mesures de contrôle serrées. Les dépenses de programmes (voir graphique 8) devraient donc demeurer sous la barre des 3 % en 2016-2017, selon le gouvernement du Québec.

L'enjeu majeur demeure encore une fois la croissance des dépenses de santé. Rappelons que pour assurer la pérennité de l'équilibre budgétaire et soutenir la croissance naturelle des dépenses, la croissance annuelle des dépenses de santé ne doit pas dépasser 4,2 %, selon l'IdQ.

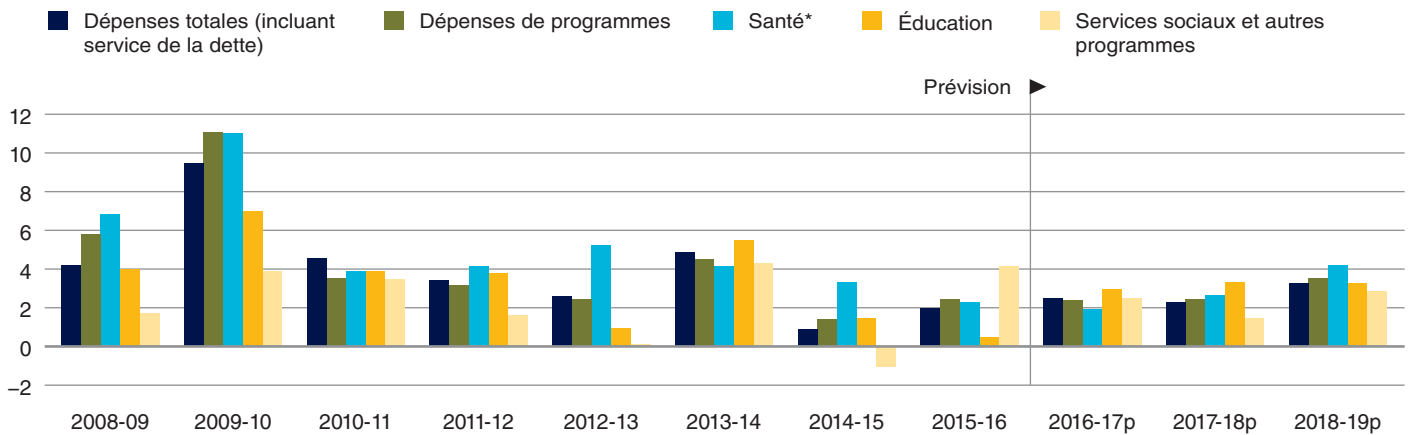
Le Conference Board du Canada avait par ailleurs estimé que pour maintenir les services à leur niveau actuel, le gouvernement du Québec devait investir 5,2 % de plus en santé chaque année, et ce, si aucun changement structurel n'était fait. Cette estimation est basée sur une analyse historique des dépenses, de la croissance démographique provinciale et de l'inflation. Dans sa première analyse budgétaire datant de 2014, l'IdQ a estimé qu'un réinvestissement supplémentaire de 4,2 %

par année était le niveau minimal de réinvestissement permettant à la fois de maintenir en partie les services offerts et de conserver l'équilibre budgétaire à long terme.

**Graphique 8**

**Dépenses du gouvernement de 2011-2012 à 2018-2019**

(croissance en %)



\*Les dépenses de santé n'incluent pas les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS).  
Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec; Institut du Québec.

Or, le gouvernement prévoit une croissance des dépenses de santé de 2 % en 2016-2017 et de 2,7 % en 2017-2018. Ce rythme de croissance nous apparaît insuffisant pour soutenir la hausse naturelle des dépenses de santé au Québec, du moins à long terme.

L'IdQ estime que les dépenses de santé devraient plutôt croître d'ici deux ans au rythme de 4,2 %, soit le taux minimal pour atteindre les deux objectifs mentionnés ci-dessus. De plus, le budget dédié à l'éducation devrait augmenter en moyenne de 3,4 % dès l'an prochain, selon l'IdQ. Il s'agit d'une estimation qui prend en compte l'inflation, la démographie et le maintien de la part de ce secteur dans le portefeuille

des dépenses gouvernementales. C'est cette même hypothèse qui a été utilisée pour concevoir les scénarios présentés dans les précédentes publications de 2014 et de 2015.

Le budget des programmes sociaux devrait croître en moyenne de 2,6 %, conformément à l'inflation et à la croissance démographique, pour atteindre les objectifs des programmes mis en place. Le budget des autres programmes devrait progresser de 2,1 %, soit le taux d'inflation observée pour cette période. Ce dernier taux de croissance représente en fait une réduction des dépenses puisqu'il n'intègre pas la croissance démographique. Il faut comprendre que cette augmentation des dépenses de santé représente un choix qui pénalise les autres programmes, mis à part l'éducation et les services sociaux.

## Un surplus modeste, selon les estimations de l'IdQ

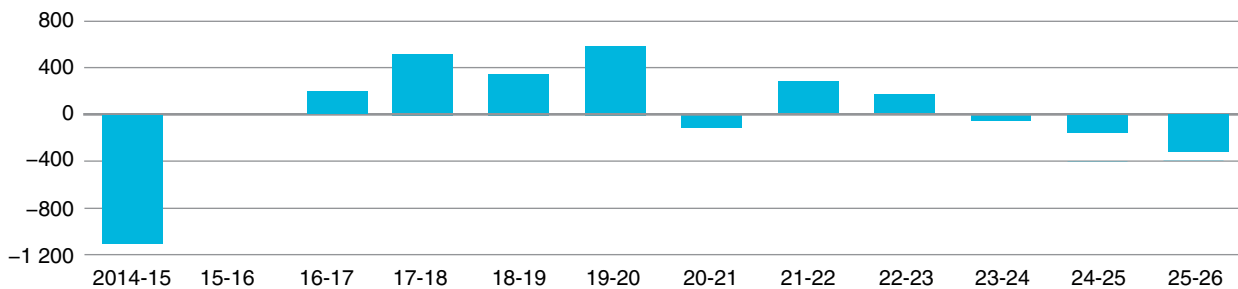
Le gouvernement du Québec a atteint l'équilibre budgétaire en 2015-2016 et il le maintiendra durant les quatre années subséquentes.

Les soldes budgétaires annuels selon le scénario de référence sont présentés au graphique 9.

Graphique 9

### Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire du Québec selon l'IdQ

(M\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec; Institut du Québec.

---

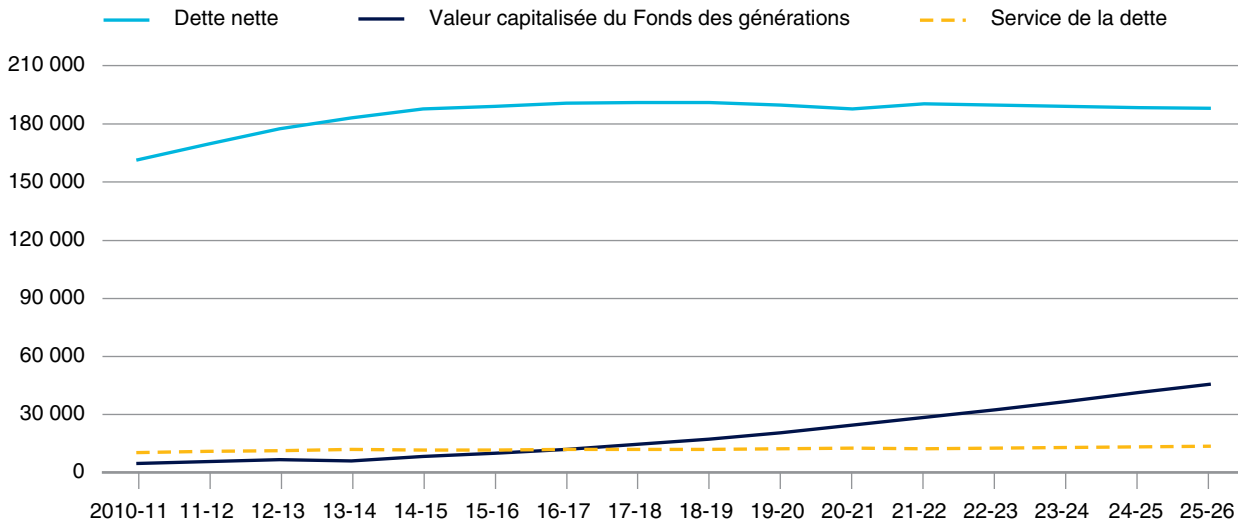
Le gouvernement du Québec a atteint l'équilibre budgétaire en 2015-2016 et il le maintiendra durant les quatre années subséquentes.

À compter de 2017-2018, le scénario de référence diffère du scénario présenté dans les documents budgétaires officiels du gouvernement pour deux raisons : le taux de croissance des revenus est établi en fonction des prévisions du Conference Board du Canada puis, à compter de 2018-2019, et le taux de croissance des dépenses de santé est fixé à 4,2 %, soit plus que ce qui est prévu par le gouvernement. Cette croissance des dépenses de santé de 4,2 % est jugée optimale par l'IdQ en raison des pressions démographiques qui s'exercent sur le système de santé au Québec. L'effet de ces divergences est visible en 2020-2021, puisque le budget redevient légèrement déficitaire cette année-là.

Les surplus sont versés entièrement au Fonds des générations. Le graphique 10 présente l'évolution de la dette nette, de la capitalisation au Fonds des générations et des paiements d'intérêts durant la période prévisionnelle.

Les versements toujours plus substantiels au Fonds des générations faciliteront l'importante réduction du poids de la dette par rapport au PIB. Ces versements réduiront le fardeau des déficits cumulés sur les finances publiques.

Graphique 10  
**Évolution de la dette du Québec**  
(M\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec; Institut du Québec.

Il faut souligner d'une part que la présence de surplus n'est possible que si aucun changement n'est apporté aux règles fiscales à travers le temps, et que le régime fiscal actuel reste tel quel. Comme l'a démontré la *Commission d'examen sur la fiscalité québécoise* en 2015, la fiscalité québécoise pourrait bénéficier de plusieurs réformes qui auraient un impact sur la répartition des revenus du gouvernement. D'autre part, le modèle de l'IdQ se fonde sur une hypothèse en matière de stabilité économique qui n'a guère de précédents historiques : une récession demeure possible à moyen terme.

## CHAPITRE 4

# Les transferts fédéraux

### Résumé du chapitre

- Les transferts fédéraux constituent en 2016-2017 quelque 20 % des revenus de l'État québécois. Ceux-ci demeureront importants au cours des prochaines années.
- Le Transfert canadien en matière de santé, qui sert à financer les soins de santé, représente 6 % des revenus du gouvernement du Québec en 2015-2016, soit 6 G\$.
- La part du gouvernement fédéral dans le paiement des coûts liés aux soins de santé diminuera d'année en année. Cette part, qui a déjà atteint 50 % du financement global en santé, n'est plus que de 22 %.

---

La péréquation est le transfert le plus complexe et le plus dépendant de la croissance économique.

## **Les transferts fédéraux représentent en 2016-2017 quelque 20 % des revenus de l'État québécois. Ceux-ci demeureront importants au cours des prochaines années.**

Ils sont constitués principalement de trois sources :

- Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) sert surtout à financer l'éducation postsecondaire, l'aide sociale et les services sociaux, le développement de la petite enfance ainsi que l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Il est calculé au prorata de la population. Il n'est pas ajusté en fonction des besoins (le Québec comprend plus de démunis qu'une province comme l'Alberta) et son poids demeure moins important dans le portefeuille des transferts que celui d'autres transferts. Son financement est stable. Ce transfert représentait 2 % des revenus du gouvernement du Québec en 2015-2016, soit 1,6 G\$.
- Le Transfert canadien en matière de santé (TCS), qui sert à financer les soins de santé, est plus important. Ce transfert sert à assurer une part significative du gouvernement fédéral dans le financement des soins de santé publics. Il comportait historiquement deux parties : un financement lié à la taille de la population et une compensation sur la valeur des points d'impôts. Depuis 2014, la valeur des points d'impôts n'est plus prise en compte. En 2017, le taux de croissance de l'enveloppe globale du TCS passera de 6 % à une moyenne mobile sur trois ans de la croissance du PIB nominal ou à un minimum de 3 % (soit le plus élevé des deux montants), si la croissance économique moyenne n'atteint pas les 3 %. Ce transfert représentait 6 % des revenus du gouvernement du Québec en 2015-2016, soit 6 G\$.
- La péréquation a toujours constitué le transfert le plus volumineux. Protégé par la constitution, ce transfert est le plus complexe et le plus dépendant de la croissance économique. Depuis 2009, un plafond a été instauré sur les paiements afin qu'une province bénéficiant de la péréquation reçoive un paiement qui lui permette de rejoindre la moyenne de la capacité fiscale des autres provinces bénéficiaires de

---

La part du gouvernement fédéral dans le paiement des coûts de santé diminuera d'année en année.

la péréquation, et non plus la moyenne de la capacité fiscale des dix provinces. En 2015-2016, ce transfert représentait 10 % des revenus du gouvernement du Québec, soit 10 G\$.

## Débat récurrent sur le Transfert canadien en matière de santé

Le TCS a d'abord été mis en place pour faire en sorte que le gouvernement fédéral participe au paiement des coûts des soins de santé. Étant donné que le gouvernement fédéral impose une loi canadienne sur la santé, il était nécessaire qu'une participation financière y soit rattachée.

Au départ, le TCS était composé de deux éléments, soit un transfert monétaire et une compensation pour des points d'impôt remis aux provinces en 1977. La compensation monétaire pour les points d'impôt permettait aux provinces dont l'économie était moins prospère (la valeur du point d'impôt étant plus basse) de recevoir un soutien supplémentaire. Cette mesure a été annulée en 2014.

Actuellement, l'enveloppe du TCS augmente de 6 % par année. Le précédent gouvernement fédéral a annoncé qu'à partir de 2017, cette enveloppe augmenterait selon la moyenne mobile de trois ans de la croissance du PIB ou un minimum de 3 %. Conséquence de ces changements annoncés : la part du gouvernement fédéral dans le paiement des coûts de santé diminuera d'année en année. Cette part, qui a déjà atteint 25 % lors de la création du Financement des programmes établis, n'est plus que de 22 %<sup>1</sup> aujourd'hui. Le nouveau gouvernement fédéral a déjà annoncé qu'il réviserait cette décision sans préciser les modalités de cette révision. Si la décision n'est pas infirmée, le gouvernement québécois essuierait une perte de 11,3 G\$ entre 2017 et 2025.

1 Cela ne comprend pas uniquement les fonds alloués dans le cadre du TCS, qui représentent 15 % du financement des soins de santé puisque ce montant comprend un abattement spécial.

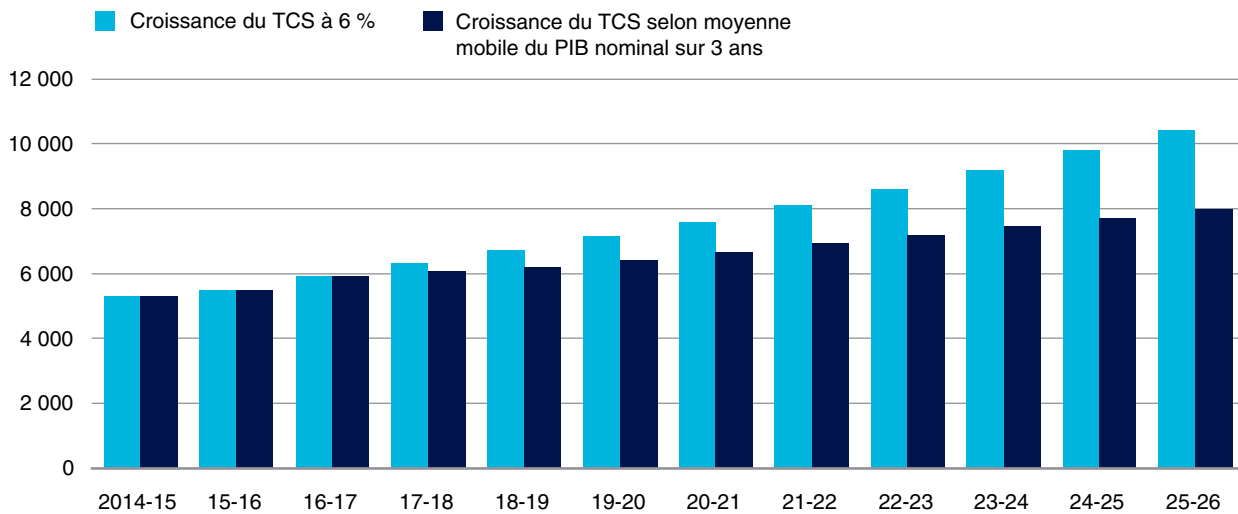


Le graphique 11 illustre la différence par année entre les deux formules du TCS.

### Graphique 11

#### Comparaison entre la formule de croissance du Transfert canadien en matière de santé à 6 % et la formule constituée de la moyenne de croissance du PIB nominal sur 3 ans

(Québec, en M\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec; Institut du Québec.

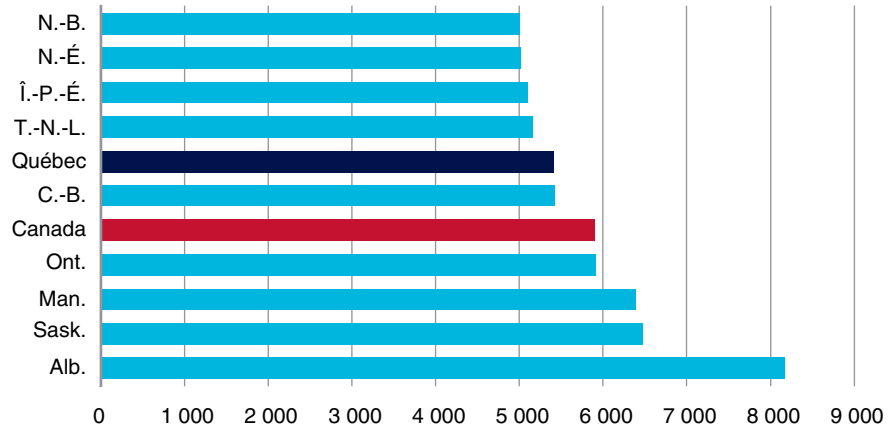
### Santé : effet de la population de 65 ans et plus

La population des personnes âgées de 65 ans et plus, généralement plus dépendantes des soins de santé, est inégalement répartie au Canada. Au Québec, la proportion des aînés par rapport au reste de la population est plus importante qu'ailleurs au pays. Lorsqu'on divise le transfert prévu par habitant âgé de 65 ans et plus, on constate que le niveau de soutien du gouvernement fédéral n'est pas équivalent d'une province à l'autre (voir graphique 12).

Graphique 12

**Transfert canadien en matière de santé divisé par le nombre d'habitants de 65 ans et plus**

(M\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Canada.

Ainsi, les changements annoncés par le précédent gouvernement fédéral mettent une pression supplémentaire sur les gouvernements provinciaux, qui doivent financer les soins de santé d'une population vieillissante dans un contexte de réduction du soutien fédéral.

---

Depuis son instauration, le Québec a toujours été un bénéficiaire du programme de péréquation.

---

## La péréquation

La péréquation est un programme fédéral de compensation financière destiné aux provinces. Ce programme est reconnu constitutionnellement (*Loi constitutionnelle de 1982*, par. 36, al. 2). Le but du programme est d'assurer aux citoyens de chaque province un niveau de services de base semblable, peu importe les revenus de taxation de ces dernières.

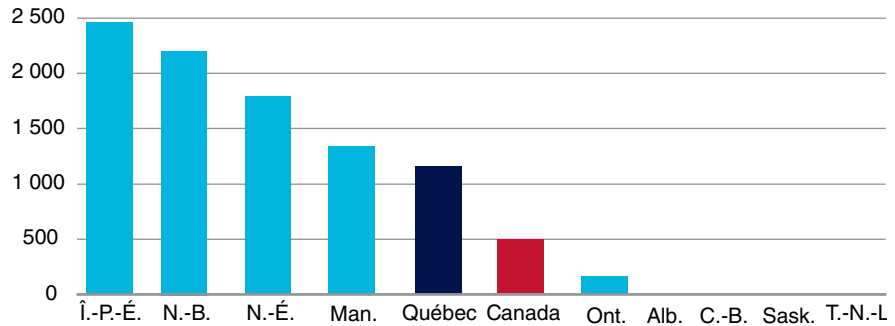
Essentiellement, le gouvernement fédéral calcule la capacité fiscale de chaque province en additionnant les revenus tirés de 33 sources regroupées en cinq catégories (impôt sur le revenu des particuliers, impôts sur les bénéfices des entreprises, taxes à la consommation, impôts fonciers et la moitié des revenus des droits sur les ressources naturelles). Le gouvernement fédéral utilise un taux de taxation « moyen » et non pas le taux de taxation effectif de chaque province. Ainsi, la capacité fiscale d'une province dépend de son niveau d'activité économique, et non pas de son taux de taxation. Depuis 2009, le gouvernement fédéral détermine la moyenne de la capacité fiscale des dix provinces pour déterminer celles qui doivent recevoir de la péréquation (celles en dessous de la moyenne) et celles qui n'en recevront pas (en haut de la moyenne).

Ensuite, une nouvelle moyenne de capacité fiscale entre les provinces qui doivent recevoir de la péréquation est déterminée. Les provinces qui sont en dessous de cette moyenne reçoivent un paiement équivalant à la différence entre leur capacité fiscale et la moyenne. Ce système de double plafond fait en sorte que les provinces qui reçoivent de la péréquation n'atteignent presque jamais la moyenne de la capacité fiscale des dix provinces. En 2015-2016, le gouvernement québécois estimait à 850 M\$ la perte de revenus liée à la formule de 2009.

De plus, un plafond de croissance global a été instauré. L'enveloppe de péréquation ne peut pas augmenter plus que le taux de croissance du PIB. Finalement, un processus de « lissage » a été mis en place. Ainsi, il y a un décalage entre la péréquation calculée et l'année où elle est encaissée. Par exemple, la péréquation calculée pour le Québec cette année sera distribuée à 50 % l'an prochain (2017-2018), 25 % en 2018-2019 et 25 % en 2019-2020. Concrètement, une forte baisse ou augmentation de la péréquation aura une conséquence plus limitée dans l'année qui suit. Cela réduit l'incertitude fiscale d'une année à l'autre pour les dix provinces.

**Graphique 13**  
**Montant de la péréquation par habitant et par province**  
**en 2015-2016**

(\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Canada.

Depuis son instauration, le Québec a toujours été un bénéficiaire du programme de péréquation, qui vise à assurer des services publics de qualité à un niveau de taxation comparable dans chacune des provinces canadiennes en tenant compte de la capacité fiscale de chaque province. Le Québec devrait recevoir 10 G\$ en péréquation en 2016-2017, soit son plus haut niveau historiquement (en termes nominaux). Par habitant, ces paiements demeurent cependant inférieurs aux paiements que reçoivent les provinces maritimes et le Manitoba, comme le démontre le graphique 13.

## CHAPITRE 5

# Robustesse de l'équilibre

### Résumé du chapitre

- L'Institut du Québec a testé divers scénarios en matière d'équilibre budgétaire.
- Lorsque la croissance des dépenses de santé est supérieure à 4,2 %, l'équilibre budgétaire est menacé. Si le gouvernement maintient son rythme moyen de croissance des dépenses de santé à 2,9 % par année, on observe l'émergence d'un surplus substantiel.
- Une croissance des dépenses en santé de 4,2% semble être le point d'équilibre entre un réinvestissement nécessaire et le maintien de l'équilibre budgétaire.
- Une baisse mineure de la croissance du PIB fait en sorte que l'équilibre budgétaire est menacé.
- L'une des façons de contrer le retour aux déficits budgétaires est de revenir à une formule de croissance du Transfert canadien en matière de santé de 6 % par année.

**Afin de mesurer la robustesse de l'équilibre budgétaire actuel, l'IdQ se propose de tester des scénarios en faisant varier divers paramètres, dont le TCS, le taux de croissance économique ou le niveau d'augmentation des dépenses de santé. Les différents scénarios sont testés en fonction du scénario de référence présenté à la section 2. La méthodologie propre à chaque scénario est expliquée en détail à l'annexe 2. L'annexe 3 présente les résultats complets de chaque scénario. La première étape consiste à déterminer la marge de manœuvre de l'État face à la croissance des dépenses de santé.**

### **Croissance des dépenses de santé et marge de manœuvre gouvernementale**

Un taux de croissance des dépenses en santé de 4,2 % permet-il un réinvestissement optimal dans le réseau sans compromettre l'équilibre budgétaire?

Il convient ici de rappeler quelques paramètres sous-tendant le scénario de référence présenté ci-dessus. Nous avons prévu une croissance de 1,7 % du PIB réel l'an prochain. Les dépenses de programmes suivent le plan budgétaire du gouvernement jusqu'en 2017-2018, puis nous avons utilisé une croissance des dépenses de 4,2 % en santé, de 3,3 % en éducation et de 2,8 % dans les autres programmes. Tous les surplus sont versés au Fonds des générations. La croissance des versements au Fonds des générations est conforme à celle proposée par le gouvernement jusqu'en 2020-2021, progressant ensuite au même rythme que celle des revenus de l'État. Dans ce scénario, les transferts fédéraux suivent leur tendance actuelle<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Croissance du TCS à 6 % jusqu'en 2016-2017, puis moyenne mobile de trois ans de la croissance du PIB (ou minimum de 3 %); péréquation selon la formule actuelle.

La constatation principale qui ressort de ce scénario, c'est que le gouvernement du Québec dispose d'une marge suffisante pour ramener le taux de croissance des dépenses de santé à un niveau plus soutenable à moyen terme, soit de 4,2 %.

### **Croissance des dépenses en santé à 2,9 %, 4,2 % ou 5,2 %**

Dans le cadre du rapport intitulé *Choc démographique et finances publiques : pour un contrat social durable*, l'IdQ démontrait que la seule façon de maintenir l'équilibre budgétaire était de contrôler la croissance des dépenses de santé à 4,2 % par année. Même à ce niveau, cela implique un gain de productivité puisque l'estimation de la croissance naturelle des dépenses en santé au Québec est de 5,2 % (comprenant l'inflation du système et la croissance démographique).

De 2013 à 2017, le gouvernement du Québec a opté pour une croissance moyenne des dépenses de santé de 2,9 % par année, soit nettement en deçà des pressions naturelles sur la croissance de ces dépenses. Cette restriction de la croissance des dépenses, nécessaire pour ramener le budget au point d'équilibre de manière durable, est-elle nécessaire et soutenable à moyen terme et à long terme?

Dans le scénario suivant, l'IdQ a repris les hypothèses du scénario de référence, mais en changeant le taux de croissance des dépenses de santé. Sans surprise, le surplus budgétaire dépasse rapidement les 2 G\$, et ce, dès 2021-2022 (voir graphique 14) si la croissance des dépenses en santé n'est que de 2,9 %.

La constatation principale qui ressort de ce scénario, c'est que le gouvernement du Québec dispose d'une marge suffisante pour ramener le taux de croissance des dépenses de santé à un niveau plus soutenable à moyen terme, soit de 4,2 %. Cette marge de manœuvre permet-elle de ramener le réinvestissement à 5,2 %, comme le suggérait le Conference Board du Canada dans un précédent rapport?

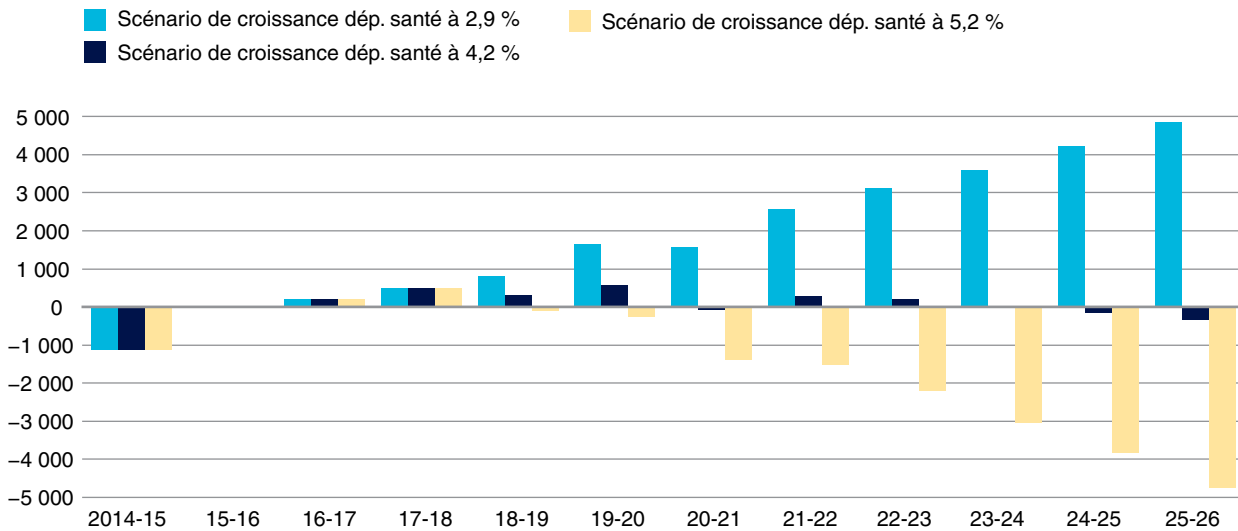
Le graphique 14 compare les soldes budgétaires selon trois scénarios (taux de croissance des dépenses de santé de 2,9 %, 4,2 % ou 5,2 %).

À 5,2 %, le taux de croissance des dépenses de santé met en péril l'équilibre budgétaire à moyen terme. Ce taux de croissance est trop généreux pour la capacité de croissance des revenus de l'État québécois, comme l'avait démontré l'étude de l'IdQ de 2014.

Graphique 14

**Comparaison de l'effet sur le solde budgétaire de trois scénarios d'équilibre budgétaire**

(M\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec; Institut du Québec.

Un taux de croissance de 4,2 % des dépenses de santé permet de maintenir l'équilibre budgétaire à moyen terme en assurant une couverture adéquate des services. Si l'IdQ reconnaît la pertinence d'un contrôle serré des dépenses et d'une révision du système de santé, il est d'avis qu'il existe au Québec une marge budgétaire suffisante pour permettre un réinvestissement à moyen terme en santé sans pénaliser les autres programmes ou compromettre l'équilibre budgétaire à long terme. Le maintien d'un taux de croissance des dépenses de santé à 2,9 %, comme cela a été le cas pendant les cinq dernières années, n'est pas nécessaire étant donné la « nouvelle » marge de manœuvre du gouvernement. Il convient de rappeler ici que cette marge de manœuvre tire son origine d'années de gestion serrée des dépenses.



---

Une croissance économique décevante dès l'an prochain mettrait en péril l'équilibre budgétaire jusqu'en 2021.

## Scénario de faible croissance économique

L'une des prémisses des scénarios présentés dans le présent rapport est que la croissance économique, qui influe sur la croissance des revenus gouvernementaux, sera au rendez-vous. Depuis plusieurs mois, la croissance économique déçoit. Afin de tester la robustesse de l'équilibre, la croissance économique a été artificiellement abaissée.

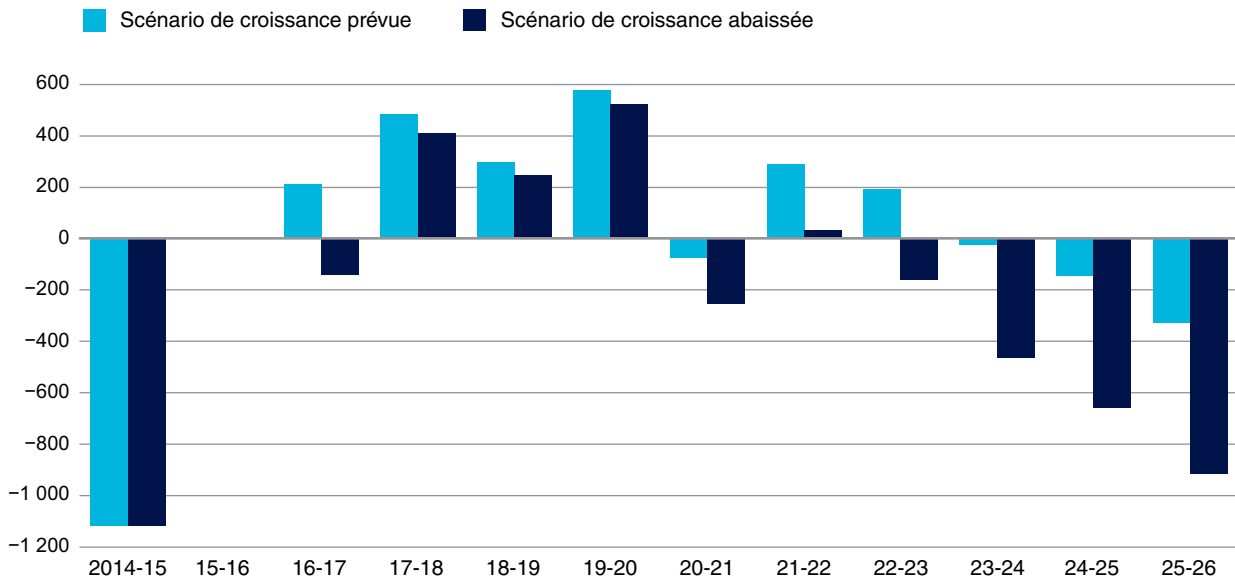
Les taux de croissance utilisés dans le cadre du scénario de référence correspondent aux prévisions provinciales du Conference Board du Canada. Selon ces prévisions, la croissance économique serait meilleure que celle anticipée par le gouvernement du Québec. Afin d'évaluer la solidité de l'équilibre budgétaire, l'IdQ a abaissé la croissance du PIB nominal de 0,7 point de pourcentage en 2016-2017. Cette réduction, mineure en apparence, a d'importantes répercussions sur l'équilibre budgétaire. Pour le reste, le scénario se fonde sur les mêmes hypothèses que celles du scénario de référence : 4,2 % de croissance des dépenses en santé et invariabilité de la formule du TCS. Le graphique 15 présente les soldes budgétaires selon le scénario de référence et celui d'une croissance décevante.

Une croissance économique décevante dès l'an prochain mettrait en péril l'équilibre budgétaire en 2016-2017 et en 2020-2021. Naturellement, on peut présumer que le gouvernement du Québec abaisserait par la même occasion son niveau de dépenses pour atteindre ses objectifs budgétaires, mais cette baisse des dépenses se ferait sans doute au détriment des services publics.

Cette comparaison met en lumière la fragilité de l'équilibre budgétaire, fortement dépendant de la croissance économique. Une seule année en deçà des attentes pourrait remettre le Québec dans le rouge.

Graphique 15

**Comparaison de l'effet sur le solde budgétaire d'une baisse de la croissance économique**  
(M\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec; Institut du Québec.

**Scénario du maintien de la croissance du Transfert canadien en matière de santé à 6 %**

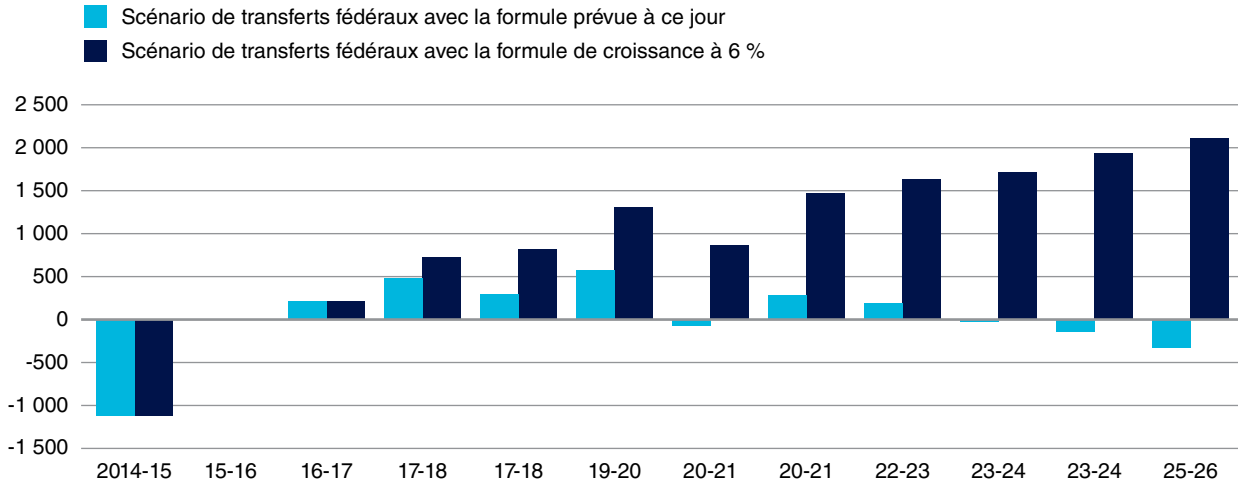
Le gouvernement fédéral actuel a promis de réviser, après 2017, la croissance prévue de l'enveloppe budgétaire dédiée au TCS. Dans le cadre de ce scénario, on présume que cette révision débouchera sur le maintien de la croissance actuelle, soit de 6 % après 2017. Le graphique 16 compare ce scénario – dans le cadre duquel l'augmentation de l'enveloppe budgétaire dédiée au TCS serait maintenue à 6 % – avec le scénario de référence où l'augmentation prévue du TCS suit la moyenne de 3 ans de croissance du PIB nominal à partir de 2017 (ou un plancher de 3 %).

Avec les hypothèses de croissance à long terme plutôt optimistes que nous avons retenues, le Québec peine à maintenir l'équilibre budgétaire sur 10 ans. De plus, sur une si longue période, un ralentissement

Graphique 16

**Comparaison de l'effet sur le solde budgétaire de deux formules de transfert canadien en matière de santé**

(M\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec; Institut du Québec.

économique est à prévoir, ce qui, comme démontré précédemment, mettra aussitôt l'équilibre budgétaire sous pression à nouveau. Dans ce contexte, une croissance du Transfert canadien en matière de santé permettra au Québec de ne pas réduire de façon drastique les dépenses en santé en cas de ralentissement économique, pour éviter de replonger dans la spirale déficitaire. Une croissance du transfert fédéral en santé de 6 % permettra au Québec de dégager une mince marge de manœuvre budgétaire et de pérenniser l'équilibre budgétaire, tout en assurant une couverture adéquate des soins de santé.

Cette croissance du transfert fédéral de 6 % permettrait également d'effectuer un rattrapage dans la part du financement fédéral consacrée aux dépenses de santé des provinces. Cela ramènerait cette part à 25 % des dépenses de santé, tel que c'était le cas en 1977-1978, soit au moment où le gouvernement fédéral a mis fin au partage des dépenses

---

L'équilibre  
budgétaire  
n'est pérenne  
et résilient que  
si la croissance  
économique est  
au rendez-vous.

en santé et en éducation postsecondaire pour le remplacer par un financement en bloc. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle formule de transfert, la part du fédéral glisserait plutôt à 21 %.

## Conclusion

Au cours des dernières années, l'économie du Québec – particulièrement sensible aux chocs économiques internationaux – a connu une croissance généralement décevante. L'un des scénarios présentés dans le cadre de ce rapport analyse les conséquences d'une croissance anémique, qui aurait des conséquences négatives sur l'équilibre budgétaire.

Cette constatation laisse entendre que l'équilibre budgétaire n'est pérenne et résilient que si la croissance économique est au rendez-vous. Pourtant, il semble que l'ère des déficits soit maintenant chose du passé. Le contrôle serré des dépenses et le maintien de taux de croissance limités dans certains programmes ont fait en sorte que le gouvernement du Québec a atteint ses objectifs, soit de rétablir l'équilibre budgétaire et d'assurer son maintien à court et moyen terme.

Ainsi, les divers scénarios démontrent que le gouvernement a la marge de manœuvre suffisante pour augmenter le taux de croissance des dépenses en santé à 4,2 %, un taux plus proche du taux de croissance nécessaire pour maintenir les services actuels dans leur configuration actuelle.

Dans le cas d'un ralentissement économique (une réduction de 0,7 point de pourcentage de la croissance met en péril l'équilibre en 2016-2017 et 2020-2021), une formule de TCS dont la croissance annuelle serait de 6 % permettrait à la fois de maintenir l'équilibre budgétaire et de réinvestir dans le réseau de la santé pour répondre aux pressions naturelles.

Dites-nous ce que vous en pensez – évaluez cette publication.

[www.conferenceboard.ca/e-Library/abstract.aspx?did=8097](http://www.conferenceboard.ca/e-Library/abstract.aspx?did=8097)

## ANNEXE A

# Bibliographie

Beckman, Kip, Daniel Fields et Matthew Stewart. *Un parcours difficile à négocier : les perspectives économiques et budgétaires du Canada*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2014.

Beckman, Kip. *World Outlook—Global Economic Trends and Forecasts: Winter 2016*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2016.

Bernard, Marie-Christine, Robert Gagné, Mia Homsy, Matthew Stewart et Louis Thériault. *Choc démographique et finances publiques : pour un contrat social durable*, Ottawa, Institut du Québec, 2014.

Fields, Daniel, Mia Homsy, Sonny Scarfone et Matthew Stewart. *Vers la fin des budgets écrits à l'encre rouge? Défis et choix du Québec*, Montréal, Institut du Québec, 2015.

Homsy, Mia, et Sonny Scarfone. *Croissance économique et austérité : l'heure juste sur la situation du Québec*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2015.

Keller, Tony. *Equalization: Fix it Permanently and Fix it Nation-Wide*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2005.

## ANNEXE B

# Méthodologie

### Données

Les données utilisées dans le cadre des prévisions proviennent des documents budgétaires des gouvernements du Québec et du Canada. Les prévisions économiques ont été établies par le Conference Board du Canada à partir des mises à jour des prévisions provinciales.

### Prévisions en matière de revenus

Les prévisions relatives aux revenus sont basées sur les prévisions économiques du Conference Board du Canada, et non pas celles rendues publiques par le ministère des Finances du Québec. Puisque le Conference Board du Canada utilise des prévisions un peu divergentes de celles du ministère des Finances du Québec, il se peut que les prévisions en matière de revenus soient différentes de celles des documents budgétaires du gouvernement du Québec. Les prévisions relatives aux revenus provenant des transferts fédéraux sont basées sur la formule de partage actuelle. Elles se fondent sur les prévisions du gouvernement fédéral et les prévisions économiques du Conference Board du Canada pour chaque province.

### Prévisions en matière de dépenses

Les prévisions relatives aux dépenses sont basées sur les taux de croissance publiés dans les documents budgétaires du gouvernement du Québec, sur un horizon de cinq ans pour l'ensemble des dépenses de programmes et de deux ans pour les dépenses détaillées. Ces taux de

croissance sont pour leur part fondés sur les facteurs démographiques (augmentation des clientèles) et l'inflation. Chaque scénario repose sur des hypothèses fondamentales spécifiques, qui sont expliquées en détail dans le texte. Il se peut qu'il y ait certaines divergences entre les chiffres du ministère des Finances du Québec et ceux présentés ici puisque les modèles utilisés se basent sur des prémisses de croissance différentes.

## **Dette**

Le calcul des paiements d'intérêts de la dette est fait à partir des taux de croissance de la dette directe consolidée et du passif des fonds de retraite (le taux de croissance est pondéré selon le poids respectif des deux montants), tels que présentés dans les documents du ministère des Finances du Québec, et ce, pour les cinq dernières années.

Cette dette représente le montant le plus proche de la somme empruntée sur les marchés.

## **Revenus destinés au Fonds des générations**

Les données utilisées pour les revenus destinés au Fonds des générations proviennent des documents budgétaires sur un horizon de cinq ans. Le taux de croissance des revenus de l'État est ensuite utilisé pour calculer les versements au Fonds des générations. L'IdQ formule l'hypothèse que les versements au Fonds des générations suivront le taux de croissance des revenus de l'État, puisque la provenance des revenus destinés au Fonds des générations est liée à celle des revenus de l'État.

## **Solde budgétaire**

Le solde budgétaire est à zéro dans les cinq prochaines années puisque le gouvernement a déjà prévu le réinvestissement de sa marge de manœuvre dans les diverses dépenses de programmes. L'IdQ a choisi

de conserver cette hypothèse. La marge de manœuvre dégagée par la divergence entre la croissance des revenus et des dépenses est ensuite exprimée.

## Hypothèses relatives aux divers scénarios

### Scénario de référence

Le taux de croissance annuelle des dépenses en santé est fixé à 4,2 % à partir de 2018-2019. Rappelons que le pourcentage de 4,2 % de croissance des dépenses en santé permet le maintien de l'équilibre budgétaire à long terme, comme expliqué dans le rapport intitulé *Choc démographique et finances publiques : pour un contrat social durable* (IdQ, 2014). Les dépenses d'éducation sont basées sur les taux de croissance de la clientèle et l'inflation. Les versements au Fonds des générations suivent le taux de croissance des revenus de l'État après 2020. Ces taux de croissance sont basés sur les prévisions économiques du Conference Board du Canada. Le Transfert canadien en matière de santé (enveloppe globale canadienne) croît de 6 % jusqu'en 2017, puis est ramené à une croissance de l'enveloppe sur une moyenne mobile de trois ans de croissance du PIB nominal (plancher à 3 %).

### Scénario de croissance des dépenses en santé de 2,9 % ou 5,2 % par année

L'ensemble des hypothèses demeure les mêmes que pour le scénario de référence. La seule hypothèse qui est modifiée est celle de la croissance des dépenses en santé (à 2,9 % ou 5,2 %). Le taux de 2,9 % représente la moyenne de croissance des dépenses en santé de 2013 à 2017 (5 ans).

### Scénario de croissance économique anémique

Les données de croissance économique sont réduites de 0,7 point de pourcentage l'an prochain (croissance du PIB nominal de 3,1 % au lieu de 3,8 %). Les revenus de l'État sont conséquemment affectés. Les données des dépenses demeurent les mêmes que pour le scénario



de référence. Les versements au Fonds des générations suivent la croissance des revenus de l'État après 2020. Les transferts fédéraux suivent la formule actuelle.

### **Scénario du Transfert canadien en matière de santé à 6 %**

Le taux de croissance des dépenses en santé est aussi fixé à 4,2 % par année à partir de 2018-2019. Comme pour le scénario précédent, le taux de croissance en éducation est basé sur les taux de croissance de la clientèle et de l'inflation. Les versements au Fonds des générations suivent le taux de croissance des revenus de l'État après 2020. Le Transfert canadien en matière de santé est maintenu à une croissance nominale de l'enveloppe de 6 % par année.

## ANNEXE C

# Résultats détaillés

Tableau 1

**Solde budgétaire selon le scénario de référence**

**(croissance du TCS selon la formule d'une moyenne mobile de 3 ans ou minimum 3 % et croissance des dépenses de santé de 4,2 %, d'après les prévisions du MFQ)**

(M\$)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
<b>Revenus budgétaires</b>	<b>82 863</b>	<b>86 410</b>	<b>87 997</b>	<b>93 273</b>	<b>95 937</b>	<b>99 420</b>	<b>102 776</b>	<b>105 809</b>	<b>109 379</b>	<b>113 745</b>	<b>117 363</b>	<b>121 335</b>	<b>125 350</b>	<b>129 385</b>	<b>133 667</b>	<b>138 040</b>
		4,3	1,8	6,0	2,9	3,6	3,2	3,2	3,4	4,0	3,2	3,4	3,3	3,2	3,3	3,3
<b>Revenus autonomes</b>	<b>65 370</b>	<b>69 472</b>	<b>70 480</b>	<b>74 723</b>	<b>77 398</b>	<b>80 331</b>	<b>82 596</b>	<b>84 740</b>	<b>87 258</b>	<b>90 373</b>	<b>93 181</b>	<b>96 226</b>	<b>99 381</b>	<b>102 524</b>	<b>105 859</b>	<b>109 201</b>
		6,3	1,4	6,0	3,6	3,8	2,6	2,9	3,0	3,6	3,1	3,3	3,3	3,2	3,3	3,2
Impôt sur le revenu des particuliers	18 835	24 498	25 070	26 203	27 547	28 471	29 639	30 746	32 146	33 589	35 007	36 275	37 633	38 956	40 406	41 833
		30,1	2,3	4,5	5,1	3,4	4,1	3,7	4,6	4,5	4,2	3,6	3,7	3,5	3,7	3,5
Impôt sur les bénéfices des sociétés	3 926	5 822	6 034	5 625	5 837	6 404	6 776	7 043	7 301	7 547	7 804	8 161	8 502	8 868	9 226	9 618
		48,3	3,6	-6,8	3,8	9,7	5,8	3,9	3,7	3,4	3,4	4,6	4,2	4,3	4,0	4,2
Taxes de vente	11 577	12 103	12 542	13 262	13 773	14 372	14 766	15 157	15 458	15 685	15 954	16 422	16 902	17 380	17 887	18 384
		4,5	3,6	5,7	3,9	4,4	2,7	2,6	2,0	1,5	1,7	2,9	2,9	2,8	2,9	2,8
Autres taxes à la consommation	10 701	10 719	11 505	12 140	12 135	12 557	12 738	12 659	12 728	12 996	13 276	13 597	13 934	14 262	14 615	14 959
Sociétés d'État	4 838	4 749	3 232	5 242	5 336	4 961	4 850	4 966	4 986	5 215	5 329	5 508	5 691	5 875	6 067	6 261
Autres revenus autonomes	15 493	11 581	12 097	12 251	12 770	13 565	13 828	14 169	14 638	15 341	15 811	16 264	16 718	17 183	17 658	18 144
<b>Transferts en matière de programmes sociaux</b>	<b>17 493</b>	<b>16 938</b>	<b>17 517</b>	<b>18 550</b>	<b>18 539</b>	<b>19 089</b>	<b>20 180</b>	<b>21 069</b>	<b>22 122</b>	<b>23 372</b>	<b>24 182</b>	<b>25 109</b>	<b>25 970</b>	<b>26 861</b>	<b>27 807</b>	<b>28 840</b>
		-3,2	3,4	5,9	-0,1	3,0	5,7	4,4	5,0	5,7	3,5	3,8	3,4	3,4	3,5	3,7
Transfert canadien en matière de santé	4 309	4 511	4 792	5 290	5 282	5 487	5 944	6 079	6 206	6 416	6 662	6 922	7 183	7 453	7 715	7 987
		4,7	6,2	10,4	-0,2	3,9	8,3	2,3	2,1	3,4	3,8	3,9	3,8	3,8	3,5	3,5
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 455	1 488	1 486	1 534	1 588	1 542	1 629	1 655	1 676	1 696	1 719	1 753	1 784	1 820	1 852	1 887
Péréquation	8 552	7 815	7 391	7 833	9 286	9 521	10 030	10 685	11 513	12 454	12 915	13 466	13 951	14 452	15 018	15 654
		-8,6	-5,4	6,0	18,5	2,5	5,3	6,5	7,8	8,2	3,7	4,3	3,6	3,6	3,9	4,2

(à suivre...)

Tableau 1 (suite)

**Solde budgétaire selon le scénario de référence**  
**(croissance du TCS selon la formule d'une moyenne mobile de 3 ans ou minimum 3 % et croissance des dépenses de santé de 4,2 %, d'après les prévisions du MFQ)**  
(M\$)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Autres transferts	3 177	3 124	3 848	3 893	2 383	2 539	2 577	2 650	2 726	2 806	2 886	2 968	3 051	3 136	3 223	3 312
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>85 253</b>	<b>88 198</b>	<b>90 512</b>	<b>94 934</b>	<b>95 801</b>	<b>97 689</b>	<b>100 138</b>	<b>102 421</b>	<b>105 799</b>	<b>109 453</b>	<b>113 182</b>	<b>117 060</b>	<b>121 042</b>	<b>125 160</b>	<b>129 421</b>	<b>133 837</b>
		3,5	2,6	4,9	0,9	2,0	2,5	2,3	3,3	3,5	3,5	2,3	2,5	2,4	2,3	2,3
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>76 318</b>	<b>78 747</b>	<b>80 673</b>	<b>84 336</b>	<b>85 531</b>	<b>87 634</b>	<b>89 720</b>	<b>91 906</b>	<b>95 163</b>	<b>98 573</b>	<b>102 052</b>	<b>105 676</b>	<b>109 398</b>	<b>113 249</b>	<b>117 236</b>	<b>121 374</b>
		3,2	2,4	4,5	1,4	2,5	2,4	2,4	3,5	3,6	3,5	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5
Santé	31 175	32 473	34 174	35 602	36 793	37 637	38 372	39 395	41 043	42 776	44 563	46 430	48 366	50 382	52 485	54 683
		4,2	5,2	4,2	3,3	2,3	2,0	2,7	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2
Éducation	18 635	19 340	19 528	20 603	20 905	21 002	21 623	22 342	23 079	23 841	24 628	25 440	26 280	27 147	28 043	28 968
		3,8	1,0	5,5	1,5	0,5	3,0	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
Soutien aux personnes et familles	8 911	9 148	9 333	9 544	9 647	9 411	9 527	9 683	9 963	10 257	10 547	10 850	11 154	11 464	11 782	12 107
		2,7	2,0	2,3	1,1	-2,4	1,2	1,6	2,9	3,0	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8
Autres dépenses de programmes	17 597	17 786	17 638	18 587	18 186	19 584	20 198	20 486	21 078	21 700	22 314	22 955	23 598	24 255	24 927	25 615
		1,1	-0,8	5,4	-2,2	7,7	3,1	1,4	2,9	3,0	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8
<b>Service de la dette</b>	<b>8 935</b>	<b>9 451</b>	<b>9 839</b>	<b>10 598</b>	<b>10 270</b>	<b>10 055</b>	<b>10 418</b>	<b>10 515</b>	<b>10 636</b>	<b>10 880</b>	<b>11 129</b>	<b>11 384</b>	<b>11 645</b>	<b>11 911</b>	<b>12 184</b>	<b>12 463</b>
		5,8	4,1	7,7	-3,1	-2,1	3,6	0,9	1,2	2,3	3,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3
Fonds de réserve	0	0	0	0	0	-300	-400	-400	-400	-400	-400	0	0	0	0	0
Surplus/déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-2 390	-1 788	-2 515	-1 661	136	1 431	2 238	2 988	3 181	3 892	3 781	4 275	4 308	4 225	4 246	4 203
<b>Résultats nets du Fonds des générations</b>	<b>-760</b>	<b>-840</b>	<b>-961</b>	<b>-1 121</b>	<b>-1 253</b>	<b>-1 431</b>	<b>-2 028</b>	<b>-2 504</b>	<b>-2 882</b>	<b>-3 313</b>	<b>-3 854</b>	<b>-3 984</b>	<b>-4 116</b>	<b>-4 249</b>	<b>-4 389</b>	<b>-4 533</b>
		10,5	14,4	16,6	11,8	14,2	41,7	23,5	15,1	15,0	16,3	3,4	3,3	3,2	3,3	3,3
<b>Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire</b>	<b>-3 150</b>	<b>-2 628</b>	<b>-3 476</b>	<b>-2 782</b>	<b>-1 117</b>		<b>210</b>	<b>484</b>	<b>299</b>	<b>579</b>	<b>-73</b>	<b>290</b>	<b>192</b>	<b>-24</b>	<b>-143</b>	<b>-330</b>
Déficits cumulés	111 902	115 220	118 106	119 889	121 161	119 730	117 702	115 198	112 316	109 005	105 251	101 016	96 746	92 411	88 217	84 081
Actifs non financiers	47 431	52 480	57 392	61 372	64 419	67 368	70 862	73 887	76 622	78 677	80 606	87 336	90 886	94 509	98 207	101 982
Dette nette	159 333	167 700	175 498	181 261	185 580	187 098	188 564	189 085	188 938	187 662	185 857	188 353	187 632	186 920	186 424	186 063
Valeur capitalisée du Fonds des générations	3 437	4 277	5 238	4 538	6 938	8 477	10 505	13 009	15 891	19 202	22 956	26 940	31 057	35 306	39 695	44 228

Note : Exclut la fermeture de Gently-Il, au coût de 1,8 G\$.

Les chiffres en italique indiquent la variation en pourcentage.

Sources : Données du ministère des Finances du Québec et du Conference Board du Canada.

Tableau 2

**Solde budgétaire selon le scénario de croissance réduite des dépenses de santé  
(croissance du TCS selon la formule d'une moyenne mobile de 3 ans ou minimum 3 % et croissance des dépenses de santé de 2,9%, d'après les prévisions du MFQ)**

(M\$)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
<b>Revenus budgétaires</b>	<b>82 863</b>	<b>86 410</b>	<b>87 997</b>	<b>93 273</b>	<b>95 937</b>	<b>99 420</b>	<b>102 776</b>	<b>105 809</b>	<b>109 379</b>	<b>113 745</b>	<b>117 363</b>	<b>121 335</b>	<b>125 350</b>	<b>129 385</b>	<b>133 667</b>	<b>138 040</b>
		4,3	1,8	6,0	2,9	3,6	3,2	3,2	3,4	4,0	3,2	3,4	3,3	3,2	3,3	3,3
<b>Revenus autonomes</b>	<b>65 370</b>	<b>69 472</b>	<b>70 480</b>	<b>74 723</b>	<b>77 398</b>	<b>80 331</b>	<b>82 596</b>	<b>84 740</b>	<b>87 258</b>	<b>90 373</b>	<b>93 181</b>	<b>96 226</b>	<b>99 381</b>	<b>102 524</b>	<b>105 859</b>	<b>109 201</b>
		6,3	1,4	6,0	3,6	3,8	2,6	2,9	3,0	3,6	3,1	3,3	3,3	3,2	3,3	3,2
Impôt sur le revenu des particuliers	18 835	24 498	25 070	26 203	27 547	28 471	29 639	30 746	32 146	33 589	35 007	36 275	37 633	38 956	40 406	41 833
		30,1	2,3	4,5	5,1	3,4	4,1	3,7	4,6	4,5	4,2	3,6	3,7	3,5	3,7	3,5
Impôt sur les bénéfices des sociétés	3 926	5 822	6 034	5 625	5 837	6 404	6 776	7 043	7 301	7 547	7 804	8 161	8 502	8 868	9 226	9 618
		48,3	3,6	-6,8	3,8	9,7	5,8	3,9	3,7	3,4	3,4	4,6	4,2	4,3	4,0	4,2
Taxes de vente	11 577	12 103	12 542	13 262	13 773	14 372	14 766	15 157	15 458	15 685	15 954	16 422	16 902	17 380	17 887	18 384
		4,5	3,6	5,7	3,9	4,4	2,7	2,6	2,0	1,5	1,7	2,9	2,9	2,8	2,9	2,8
Autres taxes à la consommation	10 701	10 719	11 505	12 140	12 135	12 557	12 738	12 659	12 728	12 996	13 276	13 597	13 934	14 262	14 615	14 959
Sociétés d'État	4 838	4 749	3 232	5 242	5 336	4 961	4 850	4 966	4 986	5 215	5 329	5 508	5 691	5 875	6 067	6 261
Autres revenus autonomes	15 493	11 581	12 097	12 251	12 770	13 565	13 828	14 169	14 638	15 341	15 811	16 264	16 718	17 183	17 658	18 144
<b>Transferts en matière de programmes sociaux</b>	<b>17 493</b>	<b>16 938</b>	<b>17 517</b>	<b>18 550</b>	<b>18 539</b>	<b>19 089</b>	<b>20 180</b>	<b>21 069</b>	<b>22 122</b>	<b>23 372</b>	<b>24 182</b>	<b>25 109</b>	<b>25 970</b>	<b>26 861</b>	<b>27 807</b>	<b>28 840</b>
		-3,2	3,4	5,9	-0,1	3,0	5,7	4,4	5,0	5,7	3,5	3,8	3,4	3,4	3,5	3,7
Transfert canadien en matière de santé	4 309	4 511	4 792	5 290	5 282	5 487	5 944	6 079	6 206	6 416	6 662	6 922	7 183	7 453	7 715	7 987
		4,7	6,2	10,4	-0,2	3,9	8,3	2,3	2,1	3,4	3,8	3,9	3,8	3,8	3,5	3,5
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 455	1 488	1 486	1 534	1 588	1 542	1 629	1 655	1 676	1 696	1 719	1 753	1 784	1 820	1 852	1 887
Péréquation	8 552	7 815	7 391	7 833	9 286	9 521	10 030	10 685	11 513	12 454	12 915	13 466	13 951	14 452	15 018	15 654
		-8,6	-5,4	6,0	18,5	2,5	5,3	6,5	7,8	8,2	3,7	4,3	3,6	3,6	3,9	4,2
Autres transferts	3 177	3 124	3 848	3 893	2 383	2 539	2 577	2 650	2 726	2 806	2 886	2 968	3 051	3 136	3 223	3 312
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>85 253</b>	<b>88 198</b>	<b>90 512</b>	<b>94 934</b>	<b>95 801</b>	<b>97 689</b>	<b>100 138</b>	<b>102 421</b>	<b>105 293</b>	<b>108 390</b>	<b>111 541</b>	<b>114 797</b>	<b>118 124</b>	<b>121 544</b>	<b>125 058</b>	<b>128 672</b>
		3,5	2,6	4,9	0,9	2,0	2,5	2,3	2,8	2,9	3,0	1,8	2,0	1,8	1,8	1,7
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>76 318</b>	<b>78 747</b>	<b>80 673</b>	<b>84 336</b>	<b>85 531</b>	<b>87 634</b>	<b>89 720</b>	<b>91 906</b>	<b>94 657</b>	<b>97 510</b>	<b>100 412</b>	<b>103 413</b>	<b>106 480</b>	<b>109 633</b>	<b>112 874</b>	<b>116 209</b>
		3,2	2,4	4,5	1,4	2,5	2,4	2,4	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0

(à suivre...)

Tableau 2 (suite)

**Solde budgétaire selon le scénario de croissance réduite des dépenses de santé  
(croissance du TCS selon la formule d'une moyenne mobile de 3 ans ou minimum 3 % et croissance des dépenses de santé de 2,9%, d'après les prévisions du MFQ)**  
(M\$)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Santé	31 175	32 473	34 174	35 602	36 793	37 637	38 372	39 395	40 537	41 713	42 923	44 167	45 448	46 766	48 123	49 518
		4,2	5,2	4,2	3,3	2,3	2,0	2,7	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9
Éducation	18 635	19 340	19 528	20 603	20 905	21 002	21 623	22 342	23 079	23 841	24 628	25 440	26 280	27 147	28 043	28 968
		3,8	1,0	5,5	1,5	0,5	3,0	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
Soutien aux personnes et familles	8 911	9 148	9 333	9 544	9 647	9 411	9 527	9 683	9 963	10 257	10 547	10 850	11 154	11 464	11 782	12 107
		2,7	2,0	2,3	1,1	-2,4	1,2	1,6	2,9	3,0	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8
Autres dépenses de programmes	17 597	17 786	17 638	18 587	18 186	19 584	20 198	20 486	21 078	21 700	22 314	22 955	23 598	24 255	24 927	25 615
		1,1	-0,8	5,4	-2,2	7,7	3,1	1,4	2,9	3,0	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8
<b>Service de la dette</b>	<b>8 935</b>	<b>9 451</b>	<b>9 839</b>	<b>10 598</b>	<b>10 270</b>	<b>10 055</b>	<b>10 418</b>	<b>10 515</b>	<b>10 636</b>	<b>10 880</b>	<b>11 129</b>	<b>11 384</b>	<b>11 645</b>	<b>11 911</b>	<b>12 184</b>	<b>12 463</b>
		5,8	4,1	7,7	-3,1	-2,1	3,6	0,9	1,2	2,3	3,3	-9,3	-7,9	-10,9	-13,8	-17,6
Fonds de réserve	0	0	0	0	0	-300	-400	-400	-400	-400	-400	0	0	0	0	0
Surplus/déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-2 390	-1 788	-2 515	-1 661	136	1 431	2 238	2 988	3 686	4 955	5 309	6 498	7 188	7 951	8 556	9 301
<b>Résultats nets du Fonds des générations</b>	<b>-760</b>	<b>-840</b>	<b>-961</b>	<b>-1 121</b>	<b>-1 253</b>	<b>-1 431</b>	<b>-2 028</b>	<b>-2 504</b>	<b>-2 882</b>	<b>-3 313</b>	<b>-3 854</b>	<b>-3 984</b>	<b>-4 116</b>	<b>-4 249</b>	<b>-4 389</b>	<b>-4 533</b>
		10,5	14,4	16,6	11,8	14,2	41,7	23,5	15,1	15,0	16,3	3,4	3,3	3,2	3,3	3,3
<b>Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire</b>	<b>-3 150</b>	<b>-2 628</b>	<b>-3 476</b>	<b>-2 782</b>	<b>-1 117</b>		<b>210</b>	<b>484</b>	<b>804</b>	<b>1 642</b>	<b>1 567</b>	<b>2 553</b>	<b>3 110</b>	<b>3 591</b>	<b>4 219</b>	<b>4 835</b>
Déficits cumulés	111 902	115 220	118 106	119 889	121 161	119 730	117 492	114 504	110 818	105 863	100 554	94 056	86 869	78 918	70 362	61 060
Actifs non financiers	47 431	52 480	57 392	61 372	64 419	67 368	70 862	73 887	76 622	78 677	80 606	87 336	90 886	94 509	98 207	101 982
Dette nette	159 333	167 700	175 498	181 261	185 580	187 098	188 354	188 391	187 440	184 540	181 160	181 393	177 755	173 427	168 569	163 043
Valeur capitalisée du Fonds des générations	3 437	4 277	5 238	4 538	6 938	8 477	10 505	13 009	15 891	19 202	22 956	26 940	31 057	35 306	39 695	44 228

Note : Exclut la fermeture de Gentilly-II, au coût de 1,8 G\$.

Les chiffres en italique indiquent la variation en pourcentage.

Sources : Données du ministère des Finances du Québec et du Conference Board du Canada.

Tableau 3

**Solde budgétaire selon le scénario de croissance augmentée des dépenses de santé  
(croissance du TCS selon la formule d'une moyenne mobile de 3 ans ou minimum 3 % et croissance des dépenses de santé de 5,2%, d'après les prévisions du MFQ)**  
(M\$)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
<b>Revenus budgétaires</b>	<b>82 863</b>	<b>86 410</b>	<b>87 997</b>	<b>93 273</b>	<b>95 937</b>	<b>99 420</b>	<b>102 776</b>	<b>105 809</b>	<b>109 379</b>	<b>113 745</b>	<b>117 363</b>	<b>121 335</b>	<b>125 350</b>	<b>129 385</b>	<b>133 667</b>	<b>138 040</b>
		4,3	1,8	6,0	2,9	3,6	3,2	3,2	3,4	4,0	3,2	3,4	3,3	3,2	3,3	3,3
<b>Revenus autonomes</b>	<b>65 370</b>	<b>69 472</b>	<b>70 480</b>	<b>74 723</b>	<b>77 398</b>	<b>80 331</b>	<b>82 596</b>	<b>84 740</b>	<b>87 258</b>	<b>90 373</b>	<b>93 181</b>	<b>96 226</b>	<b>99 381</b>	<b>102 524</b>	<b>105 859</b>	<b>109 201</b>
		6,3	1,4	6,0	3,6	3,8	2,6	2,9	3,0	3,6	3,1	3,3	3,3	3,2	3,3	3,2
Impôt sur le revenu des particuliers	18 835	24 498	25 070	26 203	27 547	28 471	29 639	30 746	32 146	33 589	35 007	36 275	37 633	38 956	40 406	41 833
		30,1	2,3	4,5	5,1	3,4	4,1	3,7	4,6	4,5	4,2	3,6	3,7	3,5	3,7	3,5
Impôt sur les bénéfices des sociétés	3 926	5 822	6 034	5 625	5 837	6 404	6 776	7 043	7 301	7 547	7 804	8 161	8 502	8 868	9 226	9 618
		48,3	3,6	-6,8	3,8	9,7	5,8	3,9	3,7	3,4	3,4	4,6	4,2	4,3	4,0	4,2
Taxes de vente	11 577	12 103	12 542	13 262	13 773	14 372	14 766	15 157	15 458	15 685	15 954	16 422	16 902	17 380	17 887	18 384
		4,5	3,6	5,7	3,9	4,4	2,7	2,6	2,0	1,5	1,7	2,9	2,9	2,8	2,9	2,8
Autres taxes à la consommation	10 701	10 719	11 505	12 140	12 135	12 557	12 738	12 659	12 728	12 996	13 276	13 597	13 934	14 262	14 615	14 959
Sociétés d'État	4 838	4 749	3 232	5 242	5 336	4 961	4 850	4 966	4 986	5 215	5 329	5 508	5 691	5 875	6 067	6 261
Autres revenus autonomes	15 493	11 581	12 097	12 251	12 770	13 565	13 828	14 169	14 638	15 341	15 811	16 264	16 718	17 183	17 658	18 144
<b>Transferts en matière de programmes sociaux</b>	<b>17 493</b>	<b>16 938</b>	<b>17 517</b>	<b>18 550</b>	<b>18 539</b>	<b>19 089</b>	<b>20 180</b>	<b>21 069</b>	<b>22 122</b>	<b>23 372</b>	<b>24 182</b>	<b>25 109</b>	<b>25 970</b>	<b>26 861</b>	<b>27 807</b>	<b>28 840</b>
		-3,2	3,4	5,9	-0,1	3,0	5,7	4,4	5,0	5,7	3,5	3,8	3,4	3,4	3,5	3,7
Transfert canadien en matière de santé	4 309	4 511	4 792	5 290	5 282	5 487	5 944	6 079	6 206	6 416	6 662	6 922	7 183	7 453	7 715	7 987
		4,7	6,2	10,4	-0,2	3,9	8,3	2,3	2,1	3,4	3,8	3,9	3,8	3,8	3,5	3,5
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 455	1 488	1 486	1 534	1 588	1 542	1 629	1 655	1 676	1 696	1 719	1 753	1 784	1 820	1 852	1 887
Péréquation	8 552	7 815	7 391	7 833	9 286	9 521	10 030	10 685	11 513	12 454	12 915	13 466	13 951	14 452	15 018	15 654
		-8,6	-5,4	6,0	18,5	2,5	5,3	6,5	7,8	8,2	3,7	4,3	3,6	3,6	3,9	4,2
Autres transferts	3 177	3 124	3 848	3 893	2 383	2 539	2 577	2 650	2 726	2 806	2 886	2 968	3 051	3 136	3 223	3 312
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>85 253</b>	<b>88 198</b>	<b>90 512</b>	<b>94 934</b>	<b>95 801</b>	<b>97 689</b>	<b>100 138</b>	<b>102 421</b>	<b>106 199</b>	<b>110 276</b>	<b>114 484</b>	<b>118 881</b>	<b>123 436</b>	<b>128 177</b>	<b>133 112</b>	<b>138 251</b>
		3,5	2,6	4,9	0,9	2,0	2,5	2,3	3,7	3,8	3,9	2,7	3,0	2,8	2,8	2,8
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>76 318</b>	<b>78 747</b>	<b>80 673</b>	<b>84 336</b>	<b>85 531</b>	<b>87 634</b>	<b>89 720</b>	<b>91 906</b>	<b>95 563</b>	<b>99 396</b>	<b>103 355</b>	<b>107 497</b>	<b>111 791</b>	<b>116 266</b>	<b>120 928</b>	<b>125 788</b>
		3,2	2,4	4,5	1,4	2,5	2,4	2,4	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0

(à suivre...)

Tableau 3 (suite)

**Solde budgétaire selon le scénario de croissance augmentée des dépenses de santé  
(croissance du TCS selon la formule d'une moyenne mobile de 3 ans ou minimum 3 % et croissance des dépenses de santé de 5,2%, d'après les prévisions du MFQ)**  
(M\$)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Santé	31 175	32 473	34 174	35 602	36 793	37 637	38 372	39 395	41 444	43 599	45 866	48 251	50 760	53 399	56 176	59 097
		4,2	5,2	4,2	3,3	2,3	2,0	2,7	5,2	5,2	5,2	5,2	5,2	5,2	5,2	5,2
Éducation	18 635	19 340	19 528	20 603	20 905	21 002	21 623	22 342	23 079	23 841	24 628	25 440	26 280	27 147	28 043	28 968
		3,8	1,0	5,5	1,5	0,5	3,0	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
Soutien aux personnes et familles	8 911	9 148	9 333	9 544	9 647	9 411	9 527	9 683	9 963	10 257	10 547	10 850	11 154	11 464	11 782	12 107
		2,7	2,0	2,3	1,1	-2,4	1,2	1,6	2,9	3,0	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8
Autres dépenses de programmes	17 597	17 786	17 638	18 587	18 186	19 584	20 198	20 486	21 078	21 700	22 314	22 955	23 598	24 255	24 927	25 615
		1,1	-0,8	5,4	-2,2	7,7	3,1	1,4	2,9	3,0	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8
<b>Service de la dette</b>	<b>8 935</b>	<b>9 451</b>	<b>9 839</b>	<b>10 598</b>	<b>10 270</b>	<b>10 055</b>	<b>10 418</b>	<b>10 515</b>	<b>10 636</b>	<b>10 880</b>	<b>11 129</b>	<b>11 384</b>	<b>11 645</b>	<b>11 911</b>	<b>12 184</b>	<b>12 463</b>
		5,8	4,1	7,7	-3,1	-2,1	3,6	0,9	1,2	2,3	3,3	-9,3	-7,9	-10,9	-13,8	-17,6
Fonds de réserve	0	0	0	0	0	-300	-400	-400	-400	-400	-400	0	0	0	0	0
Surplus/déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-2 390	-1 788	-2 515	-1 661	136	1 431	2 238	2 988	2 780	3 069	2 366	2 414	1 876	1 318	503	- 278
<b>Résultats nets du Fonds des générations</b>	<b>-760</b>	<b>-840</b>	<b>-961</b>	<b>-1 121</b>	<b>-1 253</b>	<b>-1 431</b>	<b>-2 028</b>	<b>-2 504</b>	<b>-2 882</b>	<b>-3 313</b>	<b>-3 854</b>	<b>-3 984</b>	<b>-4 116</b>	<b>-4 249</b>	<b>-4 389</b>	<b>-4 533</b>
		10,5	14,4	16,6	11,8	14,2	41,7	23,5	15,1	15,0	16,3	3,4	3,3	3,2	3,3	3,3
<b>Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire</b>	<b>-3 150</b>	<b>-2 628</b>	<b>-3 476</b>	<b>-2 782</b>	<b>-1 117</b>		<b>210</b>	<b>484</b>	<b>-102</b>	<b>-244</b>	<b>-1 376</b>	<b>-1 530</b>	<b>-2 202</b>	<b>-3 041</b>	<b>-3 834</b>	<b>-4 744</b>
Déficits cumulés	111 902	115 220	118 106	119 889	121 161	119 730	117 492	114 504	111 724	108 654	106 289	103 874	101 998	100 680	100 178	100 455
Actifs non financiers	47 431	52 480	57 392	61 372	64 419	67 368	70 862	73 887	76 622	78 677	80 606	87 336	90 886	94 509	98 207	101 982
Dette nette	159 333	167 700	175 498	181 261	185 580	187 098	188 354	188 391	188 346	187 331	186 895	191 211	192 884	195 189	198 385	202 438
Valeur capitalisée du Fonds des générations	3 437	4 277	5 238	4 538	6 938	8 477	10 505	13 009	15 891	19 202	22 956	26 940	31 057	35 306	39 695	44 228

Note : Exclut la fermeture de Gentilly-II, au coût de 1,8 G\$.

Les chiffres en italique indiquent la variation en pourcentage.

Sources : Données du ministère des Finances du Québec et du Conference Board du Canada.

Tableau 4

**Solde budgétaire selon le scénario d'une faible croissance économique  
(croissance du TCS selon la formule d'une moyenne mobile de 3 ans ou minimum 3 % et croissance économique réduite)**

(M\$)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
<b>Revenus budgétaires</b>	<b>82 863</b>	<b>86 410</b>	<b>87 997</b>	<b>93 273</b>	<b>95 937</b>	<b>99 420</b>	<b>102 425</b>	<b>105 737</b>	<b>109 326</b>	<b>113 690</b>	<b>117 180</b>	<b>121 074</b>	<b>124 992</b>	<b>128 938</b>	<b>133 138</b>	<b>137 441</b>
		4,3	1,8	6,0	2,9	3,6	3,0	3,2	3,4	4,0	3,1	3,3	3,2	3,2	3,3	3,2
<b>Revenus autonomes</b>	<b>65 370</b>	<b>69 472</b>	<b>70 480</b>	<b>74 723</b>	<b>77 398</b>	<b>80 331</b>	<b>82 245</b>	<b>84 669</b>	<b>87 204</b>	<b>90 318</b>	<b>92 998</b>	<b>95 965</b>	<b>99 023</b>	<b>102 078</b>	<b>105 331</b>	<b>108 601</b>
		6,3	1,4	6,0	3,6	3,8	2,4	2,9	3,0	3,6	3,0	3,2	3,2	3,1	3,2	3,1
Impôt sur le revenu des particuliers	18 835	24 498	25 070	26 203	27 547	28 471	29 419	30 693	32 033	33 346	34 559	35 780	37 094	38 373	39 777	41 162
		30,1	2,3	4,5	5,1	3,4	3,3	4,3	4,4	4,1	3,6	3,5	3,7	3,4	3,7	3,5
Impôt sur les bénéfices des sociétés	3 926	5 822	6 034	5 625	5 837	6 404	6 644	7 024	7 361	7 735	8 069	8 437	8 763	9 117	9 467	9 857
		48,3	3,6	-6,8	3,8	9,7	3,7	5,7	4,8	5,1	4,3	4,6	3,9	4,0	3,8	4,1
Taxes de vente	11 577	12 103	12 542	13 262	13 773	14 372	14 766	15 157	15 458	15 685	15 954	16 400	16 869	17 337	17 836	18 324
		4,5	3,6	5,7	3,9	4,4	2,7	2,6	2,0	1,5	1,7	2,8	2,9	2,8	2,9	2,7
Autres taxes à la consommation	10 701	10 719	11 505	12 140	12 135	12 557	12 738	12 659	12 728	12 996	13 276	13 591	13 923	14 247	14 596	14 938
Sociétés d'État	4 838	4 749	3 232	5 242	5 336	4 961	4 850	4 966	4 986	5 215	5 329	5 505	5 681	5 858	6 045	6 235
Autres revenus autonomes	15 493	11 581	12 097	12 251	12 770	13 565	13 828	14 169	14 638	15 341	15 811	16 253	16 693	17 146	17 610	18 086
<b>Transferts en matière de programmes sociaux</b>	<b>17 493</b>	<b>16 938</b>	<b>17 517</b>	<b>18 550</b>	<b>18 539</b>	<b>19 089</b>	<b>20 180</b>	<b>21 069</b>	<b>22 122</b>	<b>23 372</b>	<b>24 182</b>	<b>25 109</b>	<b>25 970</b>	<b>26 861</b>	<b>27 807</b>	<b>28 840</b>
		-3,2	3,4	5,9	-0,1	3,0	5,7	4,4	5,0	5,7	3,5	3,8	3,4	3,4	3,5	3,7
Transfert canadien en matière de santé	4 309	4 511	4 792	5 290	5 282	5 487	5 944	6 079	6 206	6 416	6 662	6 922	7 183	7 453	7 715	7 987
		4,7	6,2	10,4	-0,2	3,9	8,3	2,3	2,1	3,4	3,8	3,9	3,8	3,8	3,5	3,5
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 455	1 488	1 486	1 534	1 588	1 542	1 629	1 655	1 676	1 696	1 719	1 753	1 784	1 820	1 852	1 887
Péréquation	8 552	7 815	7 391	7 833	9 286	9 521	10 030	10 685	11 513	12 454	12 915	13 466	13 951	14 452	15 018	15 654
		-8,6	-5,4	6,0	18,5	2,5	5,3	6,5	7,8	8,2	3,7	4,3	3,6	3,6	3,9	4,2
Autres transferts	3 177	3 124	3 848	3 893	2 383	2 539	2 577	2 650	2 726	2 806	2 886	2 968	3 051	3 136	3 223	3 312
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>85 253</b>	<b>88 198</b>	<b>90 512</b>	<b>94 934</b>	<b>95 801</b>	<b>97 689</b>	<b>100 138</b>	<b>102 421</b>	<b>105 799</b>	<b>109 453</b>	<b>113 182</b>	<b>117 060</b>	<b>121 042</b>	<b>125 160</b>	<b>129 421</b>	<b>133 837</b>
		3,5	2,6	4,9	0,9	2,0	2,5	2,3	3,3	3,5	3,5	2,3	2,5	2,4	2,3	2,3
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>76 318</b>	<b>78 747</b>	<b>80 673</b>	<b>84 336</b>	<b>85 531</b>	<b>87 634</b>	<b>89 720</b>	<b>91 906</b>	<b>95 163</b>	<b>98 573</b>	<b>102 052</b>	<b>105 676</b>	<b>109 398</b>	<b>113 249</b>	<b>117 236</b>	<b>121 374</b>
		3,2	2,4	4,5	1,4	2,5	2,4	2,4	3,5	3,6	3,5	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5

(à suivre...)



Tableau 4 (suite)

**Solde budgétaire selon le scénario d'une faible croissance économique  
(croissance du TCS selon la formule d'une moyenne mobile de 3 ans ou minimum 3 % et croissance économique réduite)**

(M\$)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Santé	31 175	32 473	34 174	35 602	36 793	37 637	38 372	39 395	41 043	42 776	44 563	46 430	48 366	50 382	52 485	54 683
		4,2	5,2	4,2	3,3	2,3	2,0	2,7	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2
Éducation	18 635	19 340	19 528	20 603	20 905	21 002	21 623	22 342	23 079	23 841	24 628	25 440	26 280	27 147	28 043	28 968
		3,8	1,0	5,5	1,5	0,5	3,0	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
Soutien aux personnes et familles	8 911	9 148	9 333	9 544	9 647	9 411	9 527	9 683	9 963	10 257	10 547	10 850	11 154	11 464	11 782	12 107
		2,7	2,0	2,3	1,1	-2,4	1,2	1,6	2,9	3,0	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8
Autres dépenses de programmes	17 597	17 786	17 638	18 587	18 186	19 584	20 198	20 486	21 078	21 700	22 314	22 955	23 598	24 255	24 927	25 615
		1,1	-0,8	5,4	-2,2	7,7	3,1	1,4	2,9	3,0	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8
<b>Service de la dette</b>	<b>8 935</b>	<b>9 451</b>	<b>9 839</b>	<b>10 598</b>	<b>10 270</b>	<b>10 055</b>	<b>10 418</b>	<b>10 515</b>	<b>10 636</b>	<b>10 880</b>	<b>11 129</b>	<b>11 384</b>	<b>11 645</b>	<b>11 911</b>	<b>12 184</b>	<b>12 463</b>
		5,8	4,1	7,7	-3,1	-2,1	3,6	0,9	1,2	2,3	3,3	-9,3	-7,9	-10,9	-13,8	-17,6
Fonds de réserve	0	0	0	0	0	-300	-400	-400	-400	-400	-400	0	0	0	0	0
Surplus/déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-2 390	-1 788	-2 515	-1 661	136	1 431	1 887	2 916	3 127	3 837	3 486	3 973	3 911	3 889	3 666	3 537
<b>Résultats nets du Fonds des générations</b>	<b>-760</b>	<b>-840</b>	<b>-961</b>	<b>-1 121</b>	<b>-1 253</b>	<b>-1 431</b>	<b>-2 028</b>	<b>-2 504</b>	<b>-2 882</b>	<b>-3 313</b>	<b>-3 854</b>	<b>-3 982</b>	<b>-4 111</b>	<b>-4 241</b>	<b>-4 379</b>	<b>-4 520</b>
		10,5	14,4	16,6	11,8	14,2	41,7	23,5	15,1	15,0	16,3	3,3	3,2	3,2	3,3	3,2
<b>Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire</b>	<b>-3 150</b>	<b>-2 628</b>	<b>-3 476</b>	<b>-2 782</b>	<b>-1 117</b>		<b>-141</b>	<b>412</b>	<b>245</b>	<b>524</b>	<b>- 255</b>	<b>31</b>	<b>-161</b>	<b>-462</b>	<b>-661</b>	<b>-916</b>
Déficits cumulés	111 902	115 220	118 106	119 889	121 161	119 730	117 843	114 927	111 800	107 963	104 477	100 504	96 592	92 703	89 037	85 500
Actifs non financiers	47 431	52 480	57 392	61 372	64 419	67 368	70 862	73 887	76 622	78 677	80 606	87 336	90 886	94 509	98 207	101 982
Dette nette	159 333	167 700	175 498	181 261	185 580	187 098	188 705	188 814	188 422	186 640	185 083	187 840	187 478	187 212	187 244	187 483
Valeur capitalisée du Fonds des générations	3 437	4 277	5 238	4 538	6 938	8 477	10 505	13 009	15 891	19 202	22 956	26 940	31 057	35 306	39 695	44 228

Note: Exclut la fermeture de Gentilly-II, au coût de 1,8 G\$.

Les chiffres en italique indiquent la variation en pourcentage.

Sources : Données du ministère des Finances du Québec et du Conference Board du Canada.

Tableau 5

**Solde budgétaire selon le scénario d'une augmentation de la croissance du TCS  
(croissance du TCS selon la formule de 6 % par année)**

(M\$)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
<b>Revenus budgétaires</b>	<b>82 863</b>	<b>86 410</b>	<b>87 997</b>	<b>93 273</b>	<b>95 937</b>	<b>99 420</b>	<b>102 776</b>	<b>106 058</b>	<b>109 899</b>	<b>114 479</b>	<b>118 303</b>	<b>122 514</b>	<b>126 793</b>	<b>131 122</b>	<b>135 734</b>	<b>140 470</b>
		4,3	1,8	6,0	2,9	3,6	3,2	3,4	3,6	4,2	3,3	3,6	3,5	3,4	3,5	3,5
<b>Revenus autonomes</b>	<b>65 370</b>	<b>69 472</b>	<b>70 480</b>	<b>74 723</b>	<b>77 398</b>	<b>80 331</b>	<b>82 596</b>	<b>84 740</b>	<b>87 258</b>	<b>90 373</b>	<b>93 181</b>	<b>96 226</b>	<b>99 381</b>	<b>102 524</b>	<b>105 859</b>	<b>109 201</b>
		6,3	1,4	6,0	3,6	3,8	2,6	2,9	3,0	3,6	3,1	3,3	3,3	3,2	3,3	3,2
Impôt sur le revenu des particuliers	18 835	24 498	25 070	26 203	27 547	28 471	29 639	30 746	32 146	33 589	35 007	36 275	37 633	38 956	40 406	41 833
		30,1	2,3	4,5	5,1	3,4	4,1	3,7	4,6	4,5	4,2	3,6	3,7	3,5	3,7	3,5
Impôt sur les bénéfices des sociétés	3 926	5 822	6 034	5 625	5 837	6 404	6 776	7 043	7 301	7 547	7 804	8 161	8 502	8 868	9 226	9 618
		48,3	3,6	-6,8	3,8	9,7	5,8	3,9	3,7	3,4	3,4	4,6	4,2	4,3	4,0	4,2
Taxes de vente	11 577	12 103	12 542	13 262	13 773	14 372	14 766	15 157	15 458	15 685	15 954	16 422	16 902	17 380	17 887	18 384
		4,5	3,6	5,7	3,9	4,4	2,7	2,6	2,0	1,5	1,7	2,9	2,9	2,8	2,9	2,8
Autres taxes à la consommation	10 701	10 719	11 505	12 140	12 135	12 557	12 738	12 659	12 728	12 996	13 276	13 597	13 934	14 262	14 615	14 959
Sociétés d'État	4 838	4 749	3 232	5 242	5 336	4 961	4 850	4 966	4 986	5 215	5 329	5 508	5 691	5 875	6 067	6 261
Autres revenus autonomes	15 493	11 581	12 097	12 251	12 770	13 565	13 828	14 169	14 638	15 341	15 811	16 264	16 718	17 183	17 658	18 144
<b>Transferts en matière de programmes sociaux</b>	<b>17 493</b>	<b>16 938</b>	<b>17 517</b>	<b>18 550</b>	<b>18 539</b>	<b>19 089</b>	<b>20 180</b>	<b>21 317</b>	<b>22 641</b>	<b>24 106</b>	<b>25 122</b>	<b>26 287</b>	<b>27 413</b>	<b>28 598</b>	<b>29 874</b>	<b>31 269</b>
		-3,2	3,4	5,9	-0,1	3,0	5,7	5,6	6,2	6,5	4,2	4,6	4,3	4,3	4,5	4,7
Transfert canadien en matière de santé	4 309	4 511	4 792	5 290	5 282	5 487	5 944	6 328	6 725	7 149	7 602	8 101	8 626	9 190	9 782	10 416
		4,7	6,2	10,4	-0,2	3,9	8,3	6,5	6,3	6,3	6,3	6,6	6,5	6,5	6,4	6,5
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 455	1 488	1 486	1 534	1 588	1 542	1 629	1 655	1 676	1 696	1 719	1 753	1 784	1 820	1 852	1 887
Péréquation	8 552	7 815	7 391	7 833	9 286	9 521	10 030	10 685	11 513	12 454	12 915	13 466	13 951	14 452	15 018	15 654
		-8,6	-5,4	6,0	18,5	2,5	5,3	6,5	7,8	8,2	3,7	4,3	3,6	3,6	3,9	4,2
Autres transferts	3 177	3 124	3 848	3 893	2 383	2 539	2 577	2 650	2 726	2 806	2 886	2 968	3 051	3 136	3 223	3 312
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>85 253</b>	<b>88 198</b>	<b>90 512</b>	<b>94 934</b>	<b>95 801</b>	<b>97 689</b>	<b>100 138</b>	<b>102 421</b>	<b>105 799</b>	<b>109 453</b>	<b>113 182</b>	<b>117 060</b>	<b>121 042</b>	<b>125 160</b>	<b>129 421</b>	<b>133 837</b>
		3,5	2,6	4,9	0,9	2,0	2,5	2,3	3,3	3,5	3,5	2,3	2,5	2,4	2,3	2,3
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>76 318</b>	<b>78 747</b>	<b>80 673</b>	<b>84 336</b>	<b>85 531</b>	<b>87 634</b>	<b>89 720</b>	<b>91 906</b>	<b>95 163</b>	<b>98 573</b>	<b>102 052</b>	<b>105 676</b>	<b>109 398</b>	<b>113 249</b>	<b>117 236</b>	<b>121 374</b>
		3,2	2,4	4,5	1,4	2,5	2,4	2,4	3,5	3,6	3,5	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5

(à suivre...)

Tableau 5 (suite)

**Solde budgétaire selon le scénario d'une augmentation de la croissance du TCS  
(croissance du TCS selon la formule de 6 % par année)**

(M\$)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Santé	31 175	32 473	34 174	35 602	36 793	37 637	38 372	39 395	41 043	42 776	44 563	46 430	48 366	50 382	52 485	54 683
		4,2	5,2	4,2	3,3	2,3	2,0	2,7	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2
Éducation	18 635	19 340	19 528	20 603	20 905	21 002	21 623	22 342	23 079	23 841	24 628	25 440	26 280	27 147	28 043	28 968
		3,8	1,0	5,5	1,5	0,5	3,0	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
Soutien aux personnes et familles	8 911	9 148	9 333	9 544	9 647	9 411	9 527	9 683	9 963	10 257	10 547	10 850	11 154	11 464	11 782	12 107
		2,7	2,0	2,3	1,1	-2,4	1,2	1,6	2,9	3,0	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8
Autres dépenses de programmes	17 597	17 786	17 638	18 587	18 186	19 584	20 198	20 486	21 078	21 700	22 314	22 955	23 598	24 255	24 927	25 615
		1,1	-0,8	5,4	-2,2	7,7	3,1	1,4	2,9	3,0	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8	2,8
<b>Service de la dette</b>	<b>8 935</b>	<b>9 451</b>	<b>9 839</b>	<b>10 598</b>	<b>10 270</b>	<b>10 055</b>	<b>10 418</b>	<b>10 515</b>	<b>10 636</b>	<b>10 880</b>	<b>11 129</b>	<b>11 384</b>	<b>11 645</b>	<b>11 911</b>	<b>12 184</b>	<b>12 463</b>
		5,8	4,1	7,7	-3,1	-2,1	3,6	0,9	1,2	2,3	3,3	-9,3	-7,9	-10,9	-13,8	-17,6
Fonds de réserve	0	0	0	0	0	-300	-400	-400	-400	-400	-400	0	0	0	0	0
Surplus/déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-2 390	-1 788	-2 515	-1 661	136	1 431	2 238	3 237	3 700	4 625	4 608	5 414	5 713	6 073	6 261	6 565
<b>Résultats nets du Fonds des générations</b>	<b>-760</b>	<b>-840</b>	<b>-961</b>	<b>-1 121</b>	<b>-1 253</b>	<b>-1 431</b>	<b>-2 028</b>	<b>-2 504</b>	<b>-2 882</b>	<b>-3 313</b>	<b>-3 854</b>	<b>-3 982</b>	<b>-4 111</b>	<b>-4 241</b>	<b>-4 379</b>	<b>-4 520</b>
		10,5	14,4	16,6	11,8	14,2	41,7	23,5	15,1	15,0	16,3	3,6	3,5	3,4	3,5	3,5
<b>Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire</b>	<b>-3 150</b>	<b>-2 628</b>	<b>-3 476</b>	<b>-2 782</b>	<b>-1 117</b>		<b>210</b>	<b>733</b>	<b>818</b>	<b>1 312</b>	<b>867</b>	<b>1 471</b>	<b>1 640</b>	<b>1 721</b>	<b>1 934</b>	<b>2 112</b>
Déficits cumulés	111 902	115 220	118 106	119 889	121 161	119 730	117 492	114 255	110 555	105 930	101 322	95 908	90 195	84 123	77 861	71 296
Actifs non financiers	47 431	52 480	57 392	61 372	64 419	67 368	70 862	73 887	76 622	78 677	80 606	87 336	90 886	94 509	98 207	101 982
Dette nette	159 333	167 700	175 498	181 261	185 580	187 098	188 354	188 142	187 177	184 607	181 928	183 244	181 081	178 631	176 068	173 278
Valeur capitalisée du Fonds des générations	3 437	4 277	5 238	4 538	6 938	8 477	10 505	13 009	15 891	19 202	22 956	26 940	31 057	35 306	39 695	44 228

Note : Exclut la fermeture de Gentilly-II, au coût de 1,8 G\$.

Les chiffres en italique indiquent la variation en pourcentage.

Sources : Données du ministère des Finances du Québec et du Conference Board du Canada.

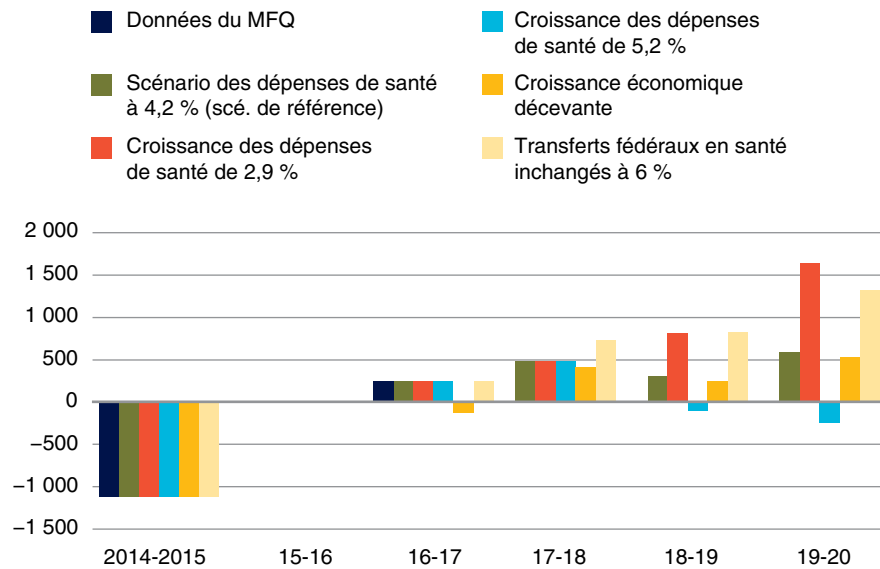
## ANNEXE D

# Comparaison des scénarios sur cinq ans

Graphique 1

**Comparaison des soldes budgétaires des cinq scénarios avec celui du ministère des Finances du Québec jusqu'en 2020**

(M\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec; Institut du Québec.



3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
4<sup>e</sup> étage, bur. 4.311  
Montréal (Québec) H3T 2A7  
Tél. : 514-340-6449

[institutduquebec.ca](http://institutduquebec.ca)



Un partenariat entre



**HEC MONTRÉAL**

PUBLICATION 8097 | 8161  
PRIX : gratuit